



LE PSS
ET
SON PROGRAMME

pages 6 - 7

Le N° 2 Fr. N° 262 10 octobre 1981 douzième année

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e internationale

pologne : vers l'autogestion ouvrière ?



éditorial

Les faux-frères des travailleurs polonais

Le mouvement ouvrier polonais et son organisation "Solidarność" font de grands pas en avant. La bureaucratie du Parti et de l'Etat, comme ses protecteurs moscovites, a dû reconnaître que sans l'accord de cette organisation rien n'allait. C'est pourquoi ils lui ont déclaré une guerre sans merci. La domination de ces bureaucrates — même s'ils proviennent du mouvement ouvrier — est inconciliable avec les intérêts ouvriers de libération sociale et d'autodétermination.

Dans ce conflit, les travailleurs polonais ont besoin de notre solidarité. Le Parti Socialiste Ouvrier (PSO) et la IV^e Internationale oeuvrent depuis un an pour que cette solidarité soit portée et impulsée par l'ensemble du mouvement ouvrier.

Durant cette année, d'autres "amis" des travailleurs polonais se sont fait entendre, promettant de défendre "Solidarność". De Reagan à la Neue Zürcher Zeitung (NZZ), la bourgeoisie du monde entier

suite page 3

sommaire

EDITORIAL	
Les faux-frères des travailleurs polonais	3
SOCIAL	
Horlogerie biennoise : nous voulons vivre et travailler dans la région	4
Horlogerie genevoise : la FTMH dénonce les conditions de travail	4
Métallurgie : les patrons veulent encore diminuer nos salaires	5
Formation professionnelle : M. Speziali et les Ateliers publics	5
DOSSIER	
Le PSS et son programme	6-7
POLITIQUE	
Référendum contre la nouvelle loi sur les étrangers : l'Action nationale relève la tête	3
Genève : les 40 heures à la commune de Vernier	9
Elections Lausanne : majorité de droite ou majorité de gauche ?	9
FEMMES	
Droit à l'avortement : les fédéralistes contre le fédéralisme et les femmes	8
Salaires égal en RFA : "Celles de Heinze" ont réussi	8
ANTINUCLÉAIRE	
Bâle : 2 000 contre le show pronucléaire Nuclex	9
INTERNATIONAL	
POLOGNE : l'autogestion au centre du débat	10
Notes internationales	10
NICARAGUA : la révolution en difficulté	11
L'ÉVÉNEMENT	
AFRIQUE DU SUD : les banques ripostent au COE	12
NAMIBIE : négociations à Zurich	12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
 une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
 une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
 une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
 Outre-mer : prendre contact avec nous
 abonnement de soutien : fr. 100.-

Pour toute correspondance : La Brèche,
 Rue de la Tour 8 bis, 1004 Lausanne
 CCP 10 - 25 669

Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET
 NOTRE POLITIQUE
 VOUS INTERESSENT :

prenez contact

PARTI SOCIALISTE OUVRIER
 Section suisse de la IV^e Internationale
 Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2500 Bienne 4 (032) 22 95 47
 case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
 case postale 59, 2800 Delémont 1
 case postale 28, 1700 Fribourg 6
 case postale 858, 1211 Genève 3 (022) 20 68 02
 case postale 592, 1000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
 case postale 32, 2000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
 casella postale 225, 6901 Lugano

FAITS ET MEFAITS.....FAITS ET MEFAITS.....FAITS ET MEFAITS.....

ON FAIT PHILIPPINES ?

Hôte d'honneur du Comptoir suisse, les Philippines auront ainsi redoré leur blason de dictature sanglante et permis bien opportunément à quelques négriers de donner une publicité écoeurante à un trafic des plus douteux. Au moment où des centaines de milliers de personnes visitaient le Comptoir et reniflaient l'exotisme de pacotille distillé par le stand des Philippines, notre presse soignant d'information publiait dans ses pages publicitaires des annonces comme celle-ci :

MARIAGES



Correspondance-amitié-mariage!!!

Connaissez-vous les PHILIPPINES?
 Ses 7107 îles, ses habitants avec leur charme et leur gentillesse... et les dix millions de FILIPINAS.

Belle, tendre, honnête, fidèle — exotique — prête à se donner à un mari européen de toute sa confiance, son amour, de tout son cœur pour une vie conjugale sans fin!

Pour des informations complètes écrivez svp à 44-402174

PHIL-FRIENDS, Etp. Box 5197
3116 Makati-Rizal, M.M. Philippines

... encore aujourd'hui!

Messieurs les mâles suisses se sentent seuls, ont du vague à l'âme et veulent une femme "Belle, tendre, honnête, fidèle (...), prête à se donner à un mari européen de toute sa confiance, son amour, de tout son cœur pour une vie conjugale sans fin" ? Il ne leur en coûte que quelques milliers de francs.

Car "la marchandise" n'est pas chère : c'est par dizaines de milliers que les femmes des Philippines tentent par ce biais d'échapper à une situation économique et sociale catastrophique (près d'un quart de la population au chômage et pour le reste des salaires de misère), fruit de la dictature du tyran Marcos.

La police fédérale ne s'en inquiète pas trop, plus préoccupée — dit-elle — par le trafic des "artistes" de strip-tease en provenance de la Thaïlande et des Philippines (tiens, tiens), souvent forcées d'exercer ce "métier". Mais comme aucun renseignement n'existe sur le sort des candidates au mariage, seules des féministes acharnées pourraient imaginer qu'il existe un rapport entre les deux choses...

En attendant, saluons la manière élégante avec laquelle la presse s'adapte à la situation nouvelle créée par l'introduction des droits égaux entre l'homme et la femme.

UNE DAME SI RESPECTABLE

Connaissez-vous la famille Agnelli ? Comme tout le monde, vous devez certainement avoir entendu parler du PDG de choc de la FIAT, le richissime Gianni Agnelli. Mais vous ignorez peut-être qu'il avait une sœur, Suzanne, maire d'une commune turinoise et députée européenne, qui vient de publier ses souvenirs. A cette occasion, elle a accordé un entretien (24 Heures du 6. 10. 1981) qui permet d'ajouter un nouveau portrait à la galerie sans fin des grands bourgeois cyniques parfaitement conscients de leur puissance.

Lisez plutôt les raisons qui l'ont amenée à publier ses souvenirs : "J'ai accepté parce que depuis la guerre, tous les livres publiés en Italie sont l'œuvre d'ex-résistants, d'ex-antifascistes, d'ex-martyrs du régime". Mise à part la contre-vérité grossière concernant l'édition italienne, avez-vous goûté à sa juste valeur le mépris tranquille de la dame pour tous ces ex- ? Mais elle ne s'arrête pas en si bon chemin : "Il fallait un livre écrit par quelqu'un qui a vécu et accepté de vivre le fascisme". Non contente d'affirmer ainsi qu'au fond le fascisme était tout à fait vivable, Suzanne Agnelli revient à son dada, les antifascistes. Ayant séjourné une année à Lausanne, elle explique : "A l'Université, il y avait beaucoup d'Italiens réfugiés, fils d'antifascistes. Beaucoup de jeunes Juifs aussi. Beaucoup de gens financièrement démunis. Ils me disaient : 'Avec un tel nom, jamais nous ne te permettrons de retourner en Italie, quand la guerre sera finie'". Rassurez-vous, elle y retourna. Et comme le journaliste — d'une complaisance remarquable — lui demande si elle a revu ceux qui lui tenaient ce langage, elle répond : "J'en ai revu certains. Généralement, ils venaient me demander du travail". Elle jubile, madame Agnelli : vous avez vu comme on les a eus ces petits connards d'antifascistes, hein ? Vous avez vu comment ils étaient obligés de venir mendier du travail à la puissante famille Agnelli ?

Près de quarante ans après, Suzanne Agnelli prend encore visiblement plaisir à savourer cette belle revanche sur ces "fils d'antifascistes", ces "jeunes juifs", "financièrement démunis". A vomir.

SOLIDARNOSĆ EN SUISSE

Une délégation de camarades polonais visitera la Suisse romande du 27 octobre au 6 novembre. Elle participera à des meetings publics dans les principales villes, des visites d'entreprises, des rencontres de syndiqués pour développer la solidarité, pour prendre connaissance du monde syndical suisse.

Dans le cadre des élections communales lausannoises, le CLAN (Comité lausannois antinucléaire) organise un débat contradictoire avec les partis, sur les problèmes relatifs à l'énergie, le nucléaire et l'environnement.

mardi 20 octobre
 20h.00
 Salle des Vignerons,
 Gare CFF,
 LAUSANNE.

Ont répondu à ce jour : le Parti Socialiste Lausannois, le Parti Ouvrier Populaire, le Parti Socialiste Ouvrier.

ÉLECTIONS COMMUNALES, LAUSANNE

ASSEMBLÉE - DISCUSSION avec les candidat(e)s du PSO

le mercredi 21 octobre à 20h.15
 à la Maison du Peuple,
 salle 7, 2^{ème} entresol

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AVEC

ALAIN KRIVINE

de la Ligue Communiste Révolutionnaire

JEUDI 15 OCTOBRE, 20h.15
 LAUSANNE, salle des Vignerons (Buffet de la Gare)

sur le thème :
 France "Une majorité de gauche, pour quoi faire ?"

NYON

du sa 10 au sa 17 oct., aula du collège : FESTIVAL DE CINÉMA DE NYON. Rens. : (022) 61 41 41.

ROLLE

Ciné-club, cinéma Central
 ma 27 oct. 20h.30 : *Sürü (Le Troupeau)*, de Z. Okten et Y. Güney (Turquie, 1979).

CHEXBRES

Cinéma de la Grande Salle
 à 20h.30, ve 16, sa 17 oct. : *Lili Marleen*, de R.W. Fassbinder (RFA, 1980). ma 20, me 21 : *Sürü (Le Troupeau)*, de Z. Okten et Y. Güney (Turquie, 1979). je 22, ve 23 : *Bye bye Brazil*, de C. Diegues (Brésil, 1980). ma 27, me 28 : *Düşman (L'Ennemi)*, de Z. Okten et Y. Güney (Turquie).

ORON-LA-VILLE

Cinéma d'Oron
 à 20h.30 : ve 16, sa 17 oct. : films de *Buster Keaton*, avec accompagnement au piano à 4 mains ! ve 23, sa 24 : *Le livre de la jungle*, de Walt Disney.

GENÈVE

Grands Magasins La Placette
 jusqu'au sa 17 oct., de 8h.30 à 21h.30, di de 14 à 21h.30 : exposition de quelques statues de guerriers, parmi les huit mille d'une armée en argile découverte en Chine dans le tombeau d'un empereur du III^e siècle avant Jésus-Christ. 3^{ème} étage, entrée libre.

La Traverse, centre de loisirs des Pâquis
 du lu 12 au sa 17 oct., 21h. : *Marianne Sergent*.

Sud des Alpes, 10 rue des Alpes, 1^{er} étage
 concerts, org. : AMR
 ve 16, sa 17 oct., 21h. : *Francioli - Bourquin Bovard - Clerc quartet*.
 ve 23, sa 24 oct, 21h. : *Code (rock, Ge)*.

Bal Changé Palladium
 sa 17 oct., de 20h.30 au matin avec : *Rock and Roll Kids, Crazy Cats, Super-sonics, Kingsnakes*. Fr. 13.-.

Salle des Fêtes de Thônex
 me 21 oct., 20h.30 : *Michel Bühler et Pascal Auberson*.

New Morning, quai des Forces Motrices
 à 21h. me 14 oct. : *Doug Hammond Trio* (jazz mod. new-yorkais). ve 16, sa 17 : *Smithlord* (rock français). ve 23 : *La 4* (jazz californien avec Ray Brown). sa 24 : *Candle With Hair* (jazz rock). je 29 : *Therace / Pouppin / Pesta / Esmerode* (jazz genevois).

Salle Simon Patiño, av. de Miremont 26
 ve 16, sa 17 oct, 20h. : spectacles de *Kathakali*, théâtre dansé de l'Inde. Fr. 20.-, ét., appr., AVS 16.-, membres AMR 12.-.
 ve 23, sa 24, 20h.30, di 25 oct., 17h. : musique, danses, théâtre masqué et théâtre d'ombres de Bali.

Grand Café du Grütli, 16 Général Dufour
 du ma 20 au di 25 oct, 21h. : *Sur le carreau*, de et par Philippe Cohen.

Théâtre de Carouge
 jusqu'au di 18 oct., 20h.15 (je à 19h., di à 17h., lu relâche) : *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, par le Théâtre de Carouge / Atelier de Genève.

LAUSANNE

Musée des arts décoratifs, Villamont 4
 jusqu'au di 8 nov. : *Eugène Grasset, pionnier de l'Art Nouveau*. 10 à 12h., 14 à 18h., le mardi aussi de 20 à 22h.

Théâtre de Beaulieu
 je 15 oct., 20h.30 : *Michel Bühler et Pascal Auberson*.

Théâtre Kléber-Méleau, RENENS
 du lu 12 oct. au di 8 nov. (lu à 19h., di à 17h., je, ve et sa à 20h.30) : *Les Rustres*, de Goldoni.

Et sa 10 octobre, Lausanne, CPO, Croix d'Ouchy : FETE du PSO. dès 15h. : films, *Robotnik (L'ouvrier, Pologne)*, les grèves de Gdansk 1980; *Nicaragua 80, images d'une libération, Vamos haciendo la historia (Nicaragua)*. 20h.30 : salutations du FDR du Salvador. 21h. : musique et danse avec le *Trio Fedo Brazil*. Stands, animation, mangette...
 Annie Mation

Les faux-frères des travailleurs polonais

accompagne ses préparatifs de guerre et sa course aux armements d'une opération de camouflage où la Pologne joue le rôle d'un rideau de fumée.

Ces poussa-au-crime prétendent que leur propre force est la meilleure protection pour les travailleurs polonais, puisqu'ainsi ils effraient les Russes.

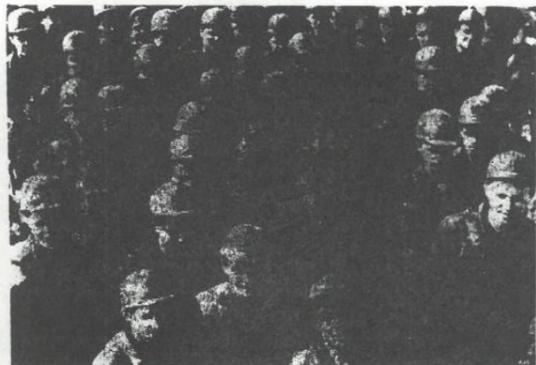
Soulignons d'abord vigoureusement que les forces de ces capitalistes ont toujours frappé ceux qui, comme le mouvement ouvrier polonais, luttent pour leur libération politique et sociale. Que ce soit par son aide militaire aux dictatures sanglantes du Salvador ou de la Turquie, ou par l'offensive contre les syndicats dans son propre pays, le gouvernement américain ne cesse de le démontrer. Et toutes ces actions ont été applaudies par la bourgeoisie suisse et la NZZ. Ceux qui semblent si favorables aux syndicats indépendants, aux droits et à l'amélioration de la situation des travailleurs en Pologne, introduisent en Suisse des paragraphes antisyndicaux dans le Code pénal et licencient des syndicalistes actifs.

Mais au-delà, la politique de tension menée aujourd'hui par la bourgeoisie à coup de missiles atomiques et de bombes à neutrons représente l'adversaire direct de "Solidarność". Plus la tension internationale croît, plus les bureaucrates des pays de l'Est peuvent faire passer facilement leur politique d'agression pour une réaction légitime. Sous la menace, disent-ils, il faut serrer les rangs.

La solidarité ouvrière n'a rien à voir avec cette politique de chantage des faux-frères de "Solidarność"; et la social-démocratie internationale ferait bien de s'en désolidariser ouvertement afin de permettre ainsi le développement d'une puissante solidarité internationale avec "Solidarność".

Bureau Politique du PSO

pologne : vers l'autogestion ouvrière ?



meeting avec **ernest mandel**

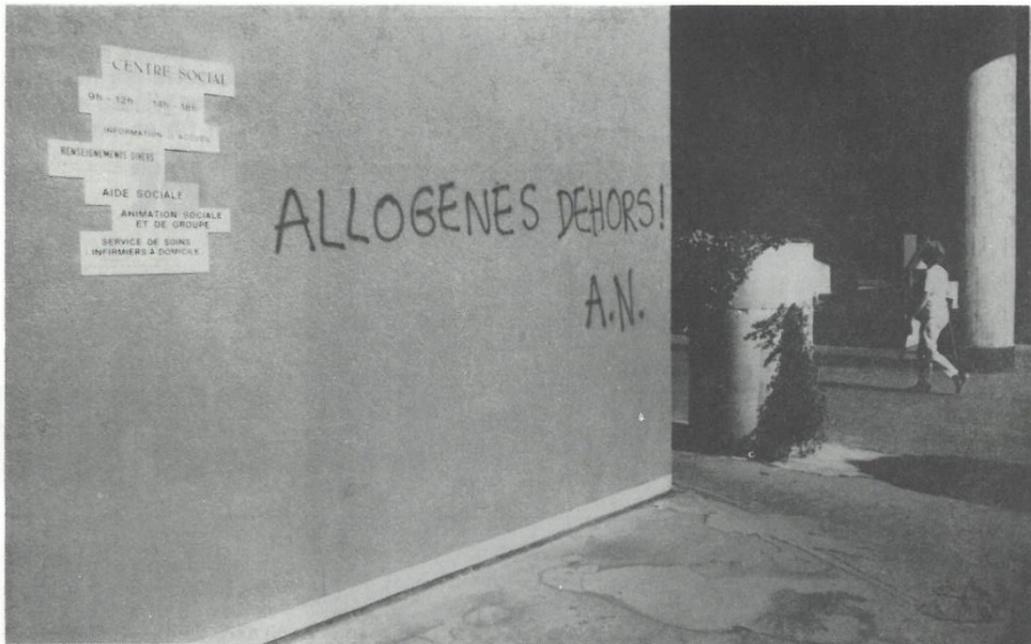
(IVème INTERNATIONALE)

PARTI SOCIALISTE OUVRIER (PSO), 22 rue Saint-Léger, 1204 Genève

genève **jeudi 29 octobre**

SALLE DU FAUBOURG 20h.30

imp. C.F.O.-R. Genève



Dépôt du référendum contre la nouvelle loi sur les étrangers :

L'Action Nationale relève la tête

84 000 signatures en 3 mois et ceci pendant la période des vacances d'été ! Ce premier succès de l'Action nationale (AN) dans son combat contre la nouvelle loi sur les étrangers a de quoi nous préoccuper. Mais plus inquiétante encore est l'argumentation que ces xénophobes invétérés développent à l'appui de leur référendum.

Un discours déjà entendu...

Au centre il y a évidemment le slogan de la surpopulation étrangère. Le tract au verso de la feuille référendaire affirme que la nouvelle loi aboutirait à "l'asphyxie démographique", car selon l'AN la politique de naturalisation permet de camoufler un afflux constant d'étrangers derrière un effectif global stable et les facilités introduites pour la transformation de saisonniers en étrangers en séjour entraîneraient inévitablement une nouvelle hausse du nombre d'étrangers. Mais "l'argumentation" va plus loin : l'AN laisse entendre que la nouvelle loi protégerait unilatéralement les étrangers et qu'elle transformerait la Suisse en un champ de bataille politique pour les étrangers, en autorisant ces derniers à exercer une activité politique. Au lieu de fournir des preuves, les porteurs de l'AN se limitent tout simplement à dépeindre les travailleurs immigrés en bloc comme des terroristes en puissance et des dangereux communistes manipulés par Moscou.

L'AN s'adresse ensuite très directement aux salariés suisses, en affirmant que la nouvelle loi ne garantit pas la protection prioritaire de l'emploi des Suisses au détriment de celui des étrangers et en laissant entendre que l'objectif du Conseil fédéral serait d'utiliser les travailleurs étrangers au profit des "gros" et du développement de "l'activité économique internationale". Voilà les thèmes de la campagne de votation en perspective.

C'est un véritable cauchemar

Une campagne toute entièrement conçue pour approfondir le fossé entre travailleurs suisses et immigrés, pour détourner les travailleurs dans leur ensemble des perspectives de défense collective de leurs intérêts de classe et pour amener les salariés suisses à faire pression sur l'Etat afin qu'il protège en même temps leurs intérêts économiques et leur identité nationale. Mais une campagne dont l'unique effet sera aussi d'en-

courager l'Etat bourgeois helvétique à restreindre encore davantage les droits démocratiques et à faciliter l'exploitation de la classe ouvrière dans son ensemble.

Nous sommes convaincus de cela, mais, au moins depuis le 5 avril, nous savons également que la conscience du danger de cette perspective n'est encore que très faiblement répandue parmi les travailleurs de ce pays. Dès lors se pose la question :

Quelle attitude adopter lors de cette votation ?

Faut-il reculer, admettre la réalité "telle qu'elle est", donner raison aux instances fédérales, qui clamaient tout au long du débat sur la nouvelle loi, que la pression xénophobe interdisait un nombre supplémentaire d'améliorations et commencer à défendre cette nouvelle loi tant combattue auparavant, comme dernier rempart contre une aggravation encore pire de la situation ?

Les vives discussions suscitées par le référendum de l'AN montrent que la tentative est grande — notamment pour des réformistes qui se veulent "responsables" — d'adopter un tel raisonnement. Il est pourtant erroné et dangereux.

Il élude en effet le fait que le premier responsable de la xénophobie et, partant, du succès réitéré de l'AN, est l'autorité fédérale. C'est en privant les immigrés déjà depuis des décennies d'une série de droits démocratiques élémentaires, qu'elle encourage des Suisses à leur faire assumer le rôle de bouc émissaire. La nouvelle loi poursuit à ce sujet fidèlement la politique antérieure et le mouvement ouvrier doit éviter de la cautionner en appelant aujourd'hui à voter OUI à cette loi. C'est une voie sans issue dans le combat pour l'unité entre Suisses et immigrés et M. Furgler ne manquerait pas de se prévaloir de cet appui dans les années à venir, pour bloquer toute nouvelle amélioration du statut des immigrés en soulignant que le mouvement ouvrier a également dû admettre, le moment venu, que seule une loi restrictive permettait d'empêcher l'es-

sor et la pression du mouvement xénophobe.

Bien sûr, la nouvelle loi comporte la fameuse clause des 32 mois, mais on oublie toujours que le droit au permis B accordé aux saisonniers ne sera réalisé que dans les limites des contingents annuels, ce qui signifie que sa réalisation sera très probablement retardée pour de nombreux saisonniers qui pourtant remplissent de fait les conditions. Dès lors il est dangereux d'invoquer l'espoir des saisonniers pour affirmer que cette clause constitue un avantage décisif de la loi. Et il faut se rappeler qu'elle comporte par ailleurs à l'article 48 un passage tout à fait inadmissible, introduisant l'"obligation de délation" pour tout membre d'une organisation composée majoritairement d'immigrés.

Cela dit, il n'est pas non plus possible d'appeler à voter NON, car un refus populaire de la loi serait compris, après l'échec d'"Etre solidaires", comme une victoire de l'AN et les autorités seraient inévitablement amenées à élaborer une législation encore plus restrictive à l'égard des étrangers; or, les forces favorables à l'égalité des droits entre Suisses et immigrés ne seraient pas en mesure, actuellement, d'empêcher une telle issue.

Ces réflexions ont conduit le Comité Central du PSO à décider d'appeler à voter BLANC.

Une attitude légitime

Ce n'est pas du tout une position en retrait. Le mouvement ouvrier doit mener campagne contre le projet politique de l'Action nationale. En même temps, il doit continuer à dénoncer le rôle et les objectifs de la politique fédérale des étrangers. Seule la consigne de voter BLANC permet de mener ce double travail à bien.

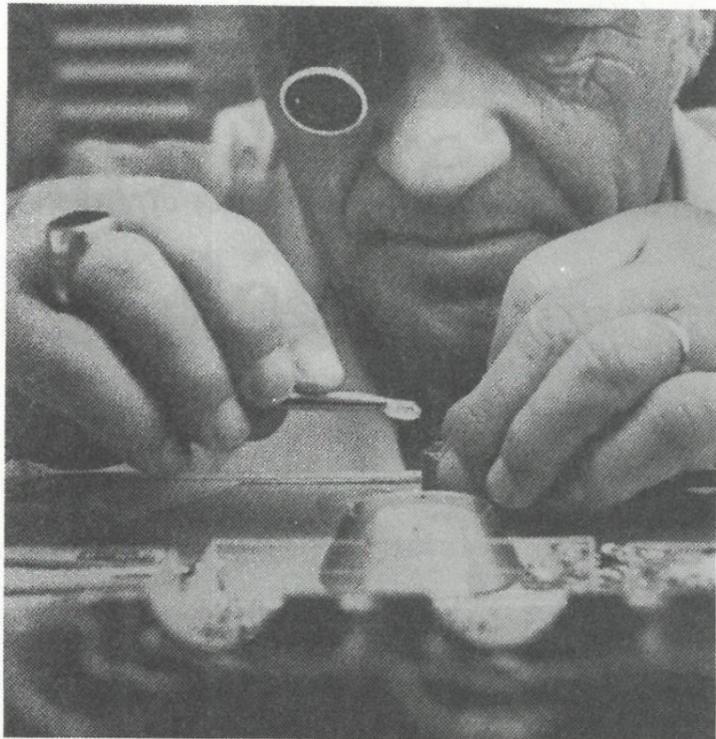
Mais l'effort principal de tous ceux qui continuent le combat pour une nouvelle politique des étrangers doit se concentrer — avant et après la votation — sur l'ouverture de voies pour rapprocher les Suisses et les immigrés, afin qu'ils prennent conscience de l'identité de leurs intérêts et des avantages de la lutte en commun. C'est l'orientation qui permet d'éviter de battre en retraite en dépit de l'offensive xénophobe en cours.

Faucher

Horlogerie biennoise :

Nous voulons vivre et travailler dans la région !

Tous les travailleurs de Bulova au chômage partiel, ceux d'Omega touchés fortement par la restructuration du trust SSIH : la fin de l'année s'annonce particulièrement sombre dans la région horlogère. La récession aux Etats-Unis, le ralentissement économique dans les pays industrialisés, combinés avec une concurrence toujours plus forte sur le marché mondial, notamment dans le secteur des montres bon marché, sont à l'origine de cette nouvelle crise. Le tassement des ventes lié à un stockage surdimensionné touche la quasi totalité des entreprises horlogères. Des petites entreprises ferment leurs portes à la fin de l'année comme Oris à Malleray ou Nivarox à Bienne. Il s'agit certes d'une crise conjoncturelle, mais elle risque bien de faire périr un certain nombre d'entreprises. Ainsi, après trois années durant lesquelles l'horlogerie suisse avait retrouvé ses chiffres d'exportation d'avant 1975, elle est en passe maintenant d'être à nouveau confrontée à une phase profonde d'"assainissement".



Omega, Bulova, des licenciements à la pelle ?

Avec Omega et Bulova, ce sont les quatrième et cinquième trusts mondiaux de la montre qui sont ébranlés. Omega connaît des problèmes du fait d'un appareil de production trop lourd, pas assez adapté aux nouvelles exigences technologiques, mais dispose d'un vaste marché sur le plan mondial. Bulova possède un appareil de production très moderne, adapté à 100 o/o à la production de la montre électronique, mais elle est coincée dans une production à petite échelle, dépendante d'un groupe international pour qui la production horlogère est secondaire. Et surtout plus du 95 o/o de la production de cette entreprise dépend du marché nord-américain. En plus de ces deux grands de l'horlogerie, Portescap et Baumgartner sont également frappés de plein fouet par cette récession. Les problèmes risquent donc de se généraliser très vite à toute la branche car ils ne sont plus seulement provoqués par un retard dans la

capacité de production et de distribution à l'échelle de masse. Seule ASUAG qui concentre au maximum sa production semble à même de se tailler une bonne place sur le marché mondial et s'assurer par là une hégémonie quasi totale dans l'industrie horlogère suisse.

L'horlogerie va-t-elle disparaître ?

Si Omega et Bulova se voient "contraintes" de supprimer totalement ou fortement leur production à Bienne, cela signifie que l'ensemble de cette industrie fondamentale de la région risque d'être supprimé. La ville de Bienne a perdu 16 o/o déjà de sa population en 10 ans. Cette hémorragie a également touché les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du Jura-Sud.

Les travailleurs et leurs organisations n'ont qu'une alternative : opposer de toute urgence à la politique du patronat horloger un front uni de résistance. **L'horlogerie doit vivre dans la région ! Aucun licenciement ne doit être toléré.**

De ce point de vue, les déclarations de certains dirigeants de la FTMH, qui semblent prêts, pour mieux défendre l'emploi à ASUAG, à le brader dans le reste de l'horlogerie, sont pour le moins inquiétantes. Les municipalités de gauche à Bienne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle doivent prendre position et engager de véritables actions contre tous les licenciements. Un large mouvement mené par la FTMH doit se développer pour la sauvegarde de l'outil et des places de travail.

Il faut forcer la main aux autorités cantonales et fédérales pour qu'elles prennent en charge, directement si nécessaire, les entreprises menacées, en ne nationalisant pas seulement ces dernières, mais également ASUAG. C'est à cette condition uniquement qu'il sera possible de faire des choix de production qui, tout en maintenant l'emploi, permettront une diversification de la production. Sinon, on s'en remet aux lois du marché et à l'anarchie d'un système qui saigne toute une région de ses forces vives. Et cela n'est pas supportable.

Sobo / Vincent

Conditions de travail dans l'horlogerie genevoise :

La FTMH dénonce

"Si les ouvriers décident demain d'arrêter le travail, ils seront soutenus par le syndicat." C'est Jean-Pierre Thorel, secrétaire FTMH qui lance cet avertissement au patron d'une petite entreprise de l'horlogerie genevoise. Comment en est-on arrivé là ? Il suffit d'écouter les travailleurs. Lors d'une conférence de presse, une vingtaine d'entre eux ont décrit la vie quotidienne à l'usine Spillmann (bracelet-montre, qui possède une autre entreprise à La Chaux-de-Fonds).

Un climat insoutenable

Chaque matin, plusieurs dizaines d'ouvrières et d'ouvriers passent la frontière en vélomoteur pour se rendre chez Spillmann. L'entreprise s'est habilement installée à quelques centaines de mètres des postes frontières, sur sol genevois. Le personnel frontalier est largement majoritaire. Il n'a que le droit de bosser, de payer des impôts et de se taire. De plus, ceux qui travaillent en Suisse pour la première fois sont obligés de garder leur premier emploi deux ans d'affilée. Tant pis s'ils sont tombés chez Spillmann !

Dans l'entreprise règne un climat insupportable. Deux petits chefs, pompeusement appelés "agents des méthodes", font respecter l'ordre patronal, chronomètre en main. Ils s'acharnent en particulier sur les femmes. Les dépressions nerveuses sont monnaie courante. Surveillées au travail, les travailleuses le sont aussi aux toilettes. Le principal

actionnaire a personnellement donné l'ordre de fermer les toilettes des femmes une demi-heure avant la pause. "Il y avait des abus !"

Des conditions de travail dangereuses

Aux agressions psychologiques, il faut ajouter un environnement extrêmement malsain.

Par exemple, dans l'atelier de polissage/lavage, on utilise du trichloréthylène. C'est un liquide qui dégage de très fortes vapeurs donnant mal à la tête et à l'estomac. Cependant, la ventilation de cet atelier est défectueuse et il n'est pas rare qu'une travailleuse se sente mal, jusqu'à l'évanouissement. De plus, il est impossible de sortir de cet atelier.

Dans l'atelier de lapidage, le système d'aspiration est, pour ainsi dire, inexistant. Un sac à poubelle en plastique est raccordé à la machine pour récupérer une partie de

la poussière. Une travailleuse a dû être hospitalisée et dans son estomac les médecins ont trouvé une cuillerée à soupe de déchets métalliques.

Les machines ne sont pas munies de sécurités suffisantes; d'après le patron, ça ralentit la production. Ça ne fait rien si de temps en temps une ouvrière se fait prendre les doigts... une quinzaine de points de suture et voilà !

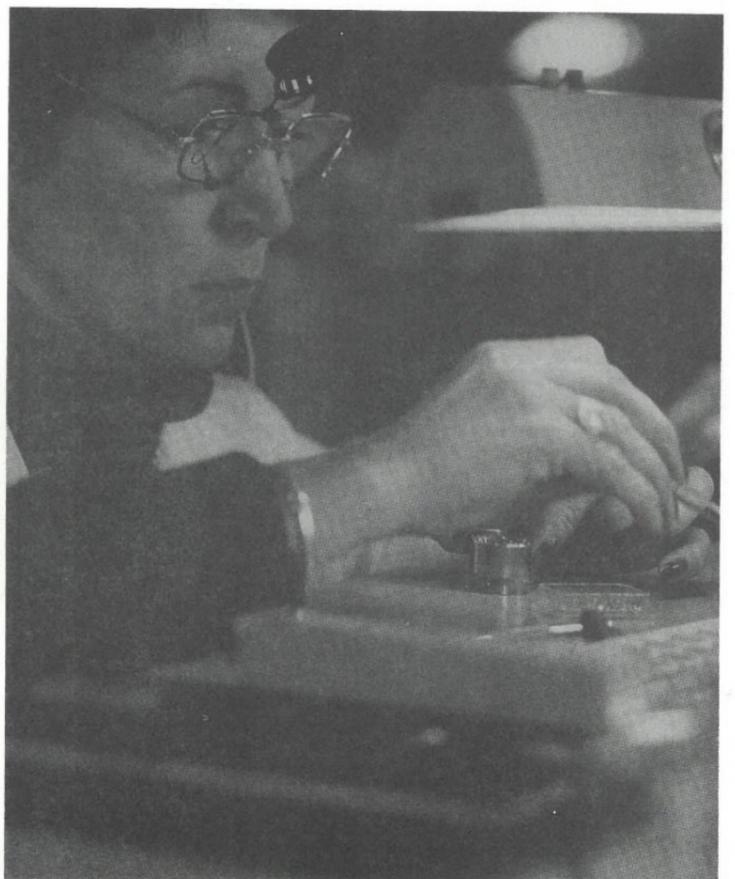
Dans ces locaux, il y a aussi un bruit terrible : de grosses presses fonctionnent toute la journée et il n'y a pas de paroi de séparation pour atténuer un peu ce vacarme.

Au décolletage, enfin, par souci d'économie, on utilise une huile qui a des propriétés irritantes et donne de l'eczéma.

Un patron de choc

"Le délégué syndical, c'est moi", déclare cyniquement le patron. Certes, il a signé la Convention collective, mais personne ne lui en fera respecter les clauses relatives à la représentation syndicale dans l'entreprise.

Il faut convenir qu'une présence reconnue du syndicat dans l'usine lui poserait quelques problèmes. Prenons un exemple : chez Spillmann, on a l'habitude de payer les



heures supplémentaires au tarif normal. Or, il a suffi d'un tract FTMH (et de la conférence de presse) pour que la tension monte et que le patron concède les 25 o/o de majoration. S'il fallait répondre régulièrement de tout devant une commission du personnel, où irait-on ! "Je serais obligé de boucler la boîte", lance le patron menaçant.

Chez Gay Frères, seconde entreprise de l'horlogerie genevoise, on a déjà assisté à une importante mobilisation du mouvement ouvrier pour faire respecter les droits syndicaux. Le patron a dû reculer. Chez Spillmann, on devrait en tirer les leçons...

J. Dickens



Compensation du renchérissement :

Les patrons de la métallurgie veulent encore diminuer nos salaires

Durant le premier semestre 1981, le coût de la vie a augmenté de 5 o/o — et les salaires réels ont baissé d'autant. Malgré cela, la plupart des patrons de l'industrie des machines et de la métallurgie ont brutalement refusé d'accorder la compensation du renchérissement au 1er juillet. Mais il y a pire : sous le titre volontairement pessimiste de "perspectives assombries pour l'emploi", l'éditorial en langue allemande du Journal des Associations patronales (JAP) du 13 août remet aussi en question la compensation intégrale au renchérissement de fin d'année.

Les objectifs patronaux

Après avoir affirmé avec raison que le niveau de l'emploi fut excellent durant le premier semestre 1981, la revue patronale se lamente ensuite préventivement sur les perspectives, qui seraient moins bonnes, à cause de l'inflation. Selon elle, de nombreuses entreprises ne pourront pas transférer l'augmentation des coûts sur les prix et réaliser ainsi "l'amélioration des bénéfices visée". Puis l'éditorialiste poursuit en critiquant la Confédération, qui — en accordant une allocation au renchérissement de 3,8 o/o pour le premier semestre et en prévoyant d'augmenter de 3 o/o les salaires réels de ses fonctionnaires — place l'économie privée dans une situation très difficile. Vient alors le morceau de résistance : "Si l'inflation dépasse le taux annuel de 6 ou 7 o/o à la fin de l'année, de nombreuses entreprises devront vraisemblablement, pour des raisons économiques, demander à leur personnel de renoncer partiellement au maintien de leur pouvoir d'achat; du moins en ce qui concerne les travailleurs les moins productifs, qui ne devraient pas pouvoir obtenir une compensation intégrale".

Remarquons d'abord les conséquences positives pour les travailleurs du privé (et donc négatives pour les patrons) de l'amélioration des conditions de travail et des salaires de ceux de la fonction publi-

que. Voilà qui explique bien des tirades patronales contre les fonctionnaires ! Mais la citation du JAP montre aussi clairement la misérable stratégie mise au point par les patrons pour arriver — malgré un marché du travail peu favorable — à une baisse des coûts salariaux : elle se fera sur le dos des "moins productifs", qui sont souvent des handicapés physiques ou mentaux, alors que les "meilleurs" travailleurs recevront des primes à la productivité.

Pour des augmentations salariales unitaires

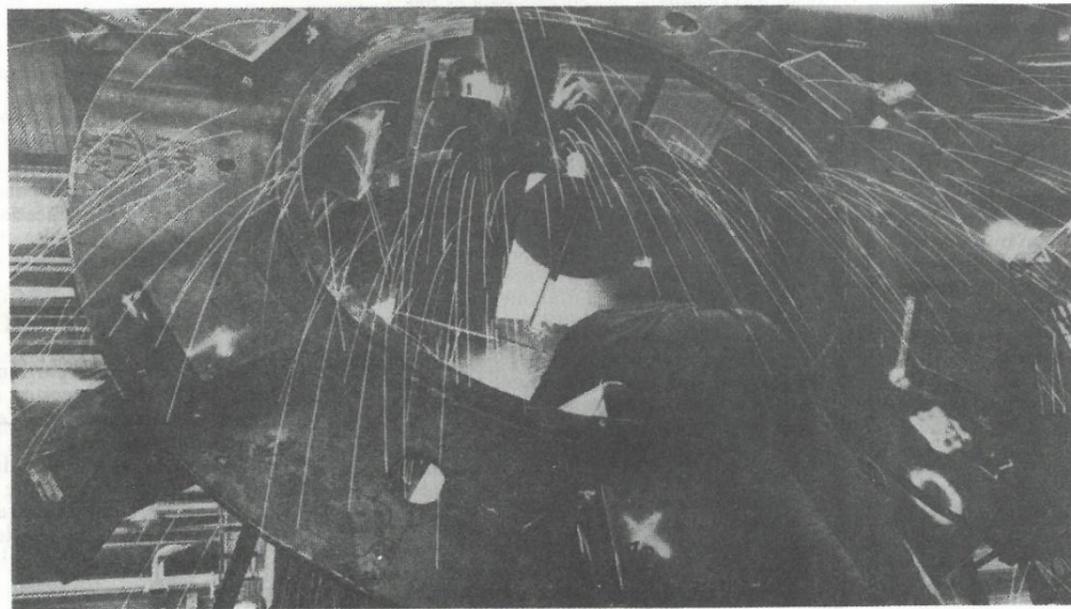
Répondre à cette basse manœuvre de division représente une exigence de solidarité élémentaire pour les commissions d'entreprise et le personnel lui-même. D'autant plus que la situation de l'industrie des machines est généralement bonne, voire très bonne. Même le JAP avoue qu'il en va non pas de la survie des entreprises, mais de "l'amélioration des bénéfices". L'augmen-

tation des prix des machines sur le marché mondial a largement profité au patronat de cette branche, qui a vu aussi ses carnets de commande se remplir. Et le bas cours du franc suisse lui est également venu en aide.

L'Union Syndicale Suisse (USS) a fait de la compensation intégrale au renchérissement une revendication minimale inconditionnelle. Dans l'industrie des machines, il s'agira d'obtenir aussi des augmentations du salaire réel. Et compte tenu de la structure de l'inflation (qui touche avant tout des produits de première nécessité comme la nourriture et le logement) qui pénalise les moins bien lotis, un poids particulier devra être mis à notre avis sur des augmentations salariales unitaires.

Et si le JAP tient absolument à son idée de réduction des salaires, nous lui proposons d'aller l'appliquer dans les étages supérieurs des directions d'entreprises. Les managers suisses ne sont-ils pas parmi les mieux payés d'Europe ?

G. K.



Formation professionnelle

Tessin :

MONSIEUR SPEZIALI ET LES ATELIERS PUBLICS

Même les patrons et leurs serviteurs dans l'appareil d'Etat font parfois des bêtises. Ainsi, le journal catholique "Giornale del Popolo" a publié, le 7 août, une interview du Conseiller d'Etat Speziali ouvrant les yeux contre notre initiative "pour une formation professionnelle et un recyclage garantis".

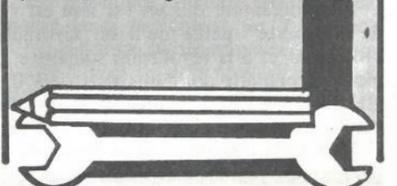
Interrogé à ce propos, Monsieur Speziali s'est à ce point laissé emporter qu'il vaut la peine de le citer. "La formation professionnelle en Suisse est l'une des meilleures du monde", dit-il et il explique que l'apprentissage de maîtrise empêche le chômage des jeunes (qu'il aille le dire tout haut en Allemagne fédérale !) parce que les jeunes ne trouvent que des places où ils ont ensuite la garantie d'avoir un emploi...

Puis vient le couplet sur le financement d'ateliers publics, que M. Speziali juge impossible, spécialement pour le Tessin. A croire qu'il n'a pas remarqué que notre initiative prévoit un financement sur la base d'une taxe patronale ! Mais c'est précisément ce qu'il refuse, affirmant que cette mesure est anticonstitutionnelle. Et pour conclure, il ajoute sans ambages : "Une proposition de cette nature signifie la fin de l'économie de marché" !

Malheureusement pour Monsieur Speziali, ses propos sont aussitôt démentis par la réalité. Le 15 août, le chef de l'Office d'Orientation professionnelle cantonal, Rossi, tire la sonnette d'alarme : à deux semaines de la rentrée d'apprentissage, 380 jeunes n'ont pas encore trouvé de place !

Sans l'aide de l'Office, 1 776 apprentis n'auraient pas trouvé de place et M. Rossi avoue qu'une grande partie n'en a obtenu que parce qu'on les a convaincus de choisir une autre formation. Nous savons ce que cela signifie : des apprentissages courts qui destinent ces jeunes à remplacer demain des auxiliaires dans d'autres branches. Et malgré cela, 380 jeunes restent sur le carreau. M. Rossi propose l'ouverture d'un dixième degré scolaire "en attendant". Voilà qui n'aidera pas les jeunes.

Alors que la récolte de signatures pour notre initiative rencontre un large écho au Tessin, nos camarades sont intervenus pour que des places soient immédiatement ouvertes, dans les écoles professionnelles existantes, pour ces apprentis. Monsieur Speziali peut crier misère, la formation des jeunes passe avant ses gros sous.



LE PROGRAMME DANS L'HISTOIRE DU PSS

L'histoire du programme du Parti Socialiste Suisse (PSS) reflète en gros l'histoire du mouvement ouvrier. Même dans sa meilleure période, le programme ne représente jamais un guide pour l'action du mouvement ouvrier en direction d'une société socialiste. Un bref survol de cette histoire permet de s'en convaincre.

1869 : LE PROGRAMME DE L'ANCIENNE UNION OUVRIÈRE

Le premier programme de la social-démocratie suisse fut publié dans le premier numéro d'essai de la "Tagwacht", avant même que ne soit créé le parti. Son auteur, Hermann Greulich, l'ancêtre du mouvement ouvrier suisse, écrit une œuvre caractéristique de la social-démocratie suisse — et de son avenir aussi. Le point principal porte sur l'importance de l'Etat et la nécessité de démocratiser les institutions de l'Etat bourgeois. Les intérêts sociaux des travailleurs apparaissent dans les revendications touchant à la législation sur les fabriques et sur le travail. Ce programme correspondait exactement à l'état du mouvement ouvrier suisse, qui cherchait timidement à se séparer de l'aile radicale-démocratique de la bourgeoisie. La faiblesse et la dispersion de la classe ouvrière rendit cette rupture longue et difficile.

1888 : LE PROGRAMME DU NOUVEAU PSS

Après l'échec du PS de Greulich en 1872, il faudra attendre 1888 pour voir apparaître un PS ayant réellement coupé les ponts avec la bourgeoisie. Son programme — dû à la plume de son principal organisateur Albert Steck — exprime cette réalité en considérant la classe ouvrière comme une force en elle-même. Même si une place importante est réservée à la démocratisation des institutions, le programme considère clairement l'action de masse de la classe ouvrière comme le moyen d'action principal. Toutefois ces mobilisations de masse visent non pas l'instauration d'une nouvelle société, mais bien l'obtention d'une législation sociale.

1904 : LE PREMIER PROGRAMME POLITIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER

Le programme le plus développé que le PS possédât jamais date de 1904 et fut écrit par Otto Lang. Il est construit, selon la tradition de la social-démocratie allemande, en quatre parties (la société capitaliste, le socialisme comme but final, la voie vers le socialisme, les objectifs immédiats).

Le programme de Lang est encore fortement influencé par les conceptions radicales-démocratiques et surtout par une grande passivité à l'égard de l'Etat bourgeois. Cela, comme la division entre le but final et les objectifs immédiats, témoigne aussi de la division du parti. Une partie — surtout les forces regroupées derrière la direction — se dirigeait par delà les manques du programme directement vers l'intégration à l'Etat bourgeois (par le biais de la politique communale). Une autre partie des militants commençait à développer une conscience politique différente dans les luttes politiques et syndicales.

Le programme de Lang ne donne aucune réponse à ce hiatus. Il livre toutefois aux deux parties une ligne de conduite.

Par ailleurs, une attention particulièrement intéressante est donnée aux spécificités suisses et aux faiblesses du mouvement ouvrier, ainsi qu'aux moyens pour y remédier.

1920 : LE PROGRAMME "MARXISTE"

Après la lamentable politique de paix sociale durant la Première Guerre mondiale — le direction du PS préférant laisser la classe ouvrière aux prises avec la faim plutôt que de troubler l'atmosphère paisible des conseils communaux — quelque chose changea aussi sur le plan programmatique dans le Parti.

Le programme qui en est issu est volontiers caractérisé de "marxiste" parce qu'il est favorable à la dictature du prolétariat et à la révolution socialiste. Ce qui est effectivement surprenant pour un parti déjà bien avancé dans son intégration à l'Etat bourgeois et qui a sur la conscience la pénible trahison de la guerre de 1914-18.

Mais c'est justement pour dissimuler ce triste bilan à une

Le 17 octobre, le Parti Socialiste Suisse (PSS) tiendra son congrès, qui se prononcera sur un projet de programme rédigé par des membres plutôt à gauche. Le PSS — ou plus exactement la gauche intellectuelle — a au préalable discuté de ce projet. Deux tiers des sections ne l'ont pas fait. Et le thème central, autour duquel s'organise le projet, de la rupture avec le capitalisme et de l'autogestion n'a pour les sections et pour l'ensemble du parti aucune signification. Pour un parti comme le PSS, ces mots ne sont pas grand-chose de plus que des concepts creux.

Véritable machine électorale et tremplin pour carrières officielles, le PSS, qui a renoncé à toute mobilisation de la classe ouvrière au profit de la collaboration avec la bourgeoisie, ne peut certainement pas être transformé par un ravalement programmatique.

Longtemps la direction du PSS n'a pas réagi au nouveau projet de programme, ne se sentant aucunement menacée. Afin de prévenir toute mauvaise surprise de dernière minute, elle place quelques chausse-trappes pour y piéger la gauche. Elle a ainsi annoncé un contre-projet, qu'elle pourra opposer au projet dans la votation du Congrès. L'opposition est ainsi bien partie pour gaspiller ses forces sur un front tout à fait secondaire de la bataille, au lieu de chercher à bloquer la droite là où se préparent encore de beaux désastres, dans la politique quotidienne.

LE PSS ET SON PROGRAMME



base fougueuse que le dirigeant du PS Robert Grimm présentait un programme si radical. Il cherchait ainsi — avec le centre du parti — à intégrer une forte opposition de gauche — qui fondera plus tard le Parti communiste (PC) — et à lui couper l'herbe sous les pieds. Pour la première fois dans le PS, un programme naissait non plus pour encadrer l'action, mais au bénéfice de manœuvres internes. La gauche en tira une juste conséquence et jugea le PS non pas selon son programme, mais selon ses actes.

EXTRAITS DU PROGRAMME DE WINTERTHOUR (1959)

Un système économique fondé sur la domination du capital ne peut assurer de façon durable l'élévation matérielle et spirituelle de l'ensemble du peuple. (...)

Une concurrence loyale favorisera l'augmentation du rendement et de la production. On créera les conditions les plus égales possibles au départ et on facilitera convenablement les possibilités d'avancement de chacun. (...)

La politique économique et fiscale doit se baser sur la situation économique et répondre aux besoins de la conjoncture. Le budget de l'Etat devra être équilibré pour l'ensemble d'une période en fonction des fluctuations de la conjoncture. (...)

Le crédit doit être organisé en vue de procurer les capitaux nécessaires au développement de l'activité économique. La charge des intérêts grevant l'économie doit demeurer aussi faible que possible. (...)

Pour les socialistes, l'Etat n'est pas un but en soi, mais une institution qui assure l'ordre, la justice et le bien-être dans la société. (...)

Nous, socialistes, ne sommes pas seuls; nous collaborons avec des gens d'autres milieux de notre peuple, pour chercher, avec les meilleurs hommes et femmes d'autres nations, les voies (...)

Ainsi, le caractère du régime capitaliste s'est transformé peu à peu par l'intégration d'institutions sociales. Notre société se trouve dans une période historique de transition du capitalisme au socialisme. (...)

Le Parti socialiste suisse est devenu le parti du peuple. Il appelle tous les travailleurs de notre pays à lutter ensemble dans l'intérêt commun.

1935-37 : LE PROGRAMME AUX ENCHÈRES

Après le départ de l'opposition et surtout l'isolement rapide du PC stalinisé, le PS put rapidement reconstituer son espace politique, tout en restant confronté à des couches de la classe ouvrière qui cherchaient un programme socialiste. D'où sa politique visant à la fois à faire voir à la bourgeoisie toute la docilité de la direction et à empêcher que les camarades critiques ne soient ainsi catapultés hors du parti.

Dès lors, la radicalisation et les mouvements furent captés par des objectifs généraux que l'Etat était chargé de réaliser (régime d'économie mixte entre secteurs privé et public). Les travailleurs mobilisés perdaient ainsi toute possibilité d'obtenir des victoires partielles et de les contrôler. Tout fut délégué à la direction du parti et à sa "sage" politique. Qui se défait rapidement de ce qui dans le programme pouvait d'une manière ou d'une autre choquer la bourgeoisie : le refus de la Défense nationale bourgeoise et l'acceptation de la dictature du prolétariat. Le fascisme et le stalinisme, comme l'espoir de parvenir au Conseil fédéral, contribuèrent à ce que le PS se débarrasse de ces reliques d'un temps meilleur.

Ainsi le PSS en était revenu au niveau du programme de 1888; mais il avait entre temps cessé d'être un parti cherchant une voie pour la classe ouvrière. Il était maintenant doté d'une direction qui frayait sa propre voie vers les charges officielles et les sinécures — et pour cela les programmes ne servent à rien.

1959 : LE PROGRAMME DE WINTERTHOUR : AU DELA DU CAPITALISME

Cette "déprogrammatisation" du PS au profit de la chasse aux postes connut son aboutissement lors de la "guerre froide". Le programme de Winterthour (1959) nie sans façons les différents intérêts de classe et ne se veut pas le moins du monde un programme de parti, mais uniquement un acte de reconnaissance de l'Etat suisse et lui adresse une modeste liste de désirs (cf. encart). Il est vrai que le PS était finalement lié à cet Etat au travers d'innombrables postes officiels et même de deux conseillers fédéraux.

F. Osterwalder

LE PSS PEUT-IL CHANGER ?

Sans aucun doute, même un parti comme le PSS peut changer. La seule question est de savoir s'il peut se transformer de telle sorte qu'il devienne un instrument pour mener la lutte de classe contre le patronat et la bourgeoisie. La politique actuelle du PSS ne dépend pas seulement d'erreurs d'évaluation de la direction ou de la passivité de sa base, qui pourrait être réactivée par un travail de persuasion.

DES INTÉRÊTS BIEN PARTICULIERS

Ces erreurs d'évaluation de la direction et cette passivité de la base résultent elles-mêmes des intérêts d'une couche de gens qui tiennent bien en main le PSS et mènent ainsi leur politique. Depuis le début du siècle que le PSS pénètre l'appareil d'Etat bourgeois au niveau des communes, il est devenu pour une partie de ses membres un bon véhicule pour la chasse aux postes.

Le poids propre du mouvement ouvrier fut utilisé de telle manière que ces messieurs — ce n'est que récemment que les dames s'y sont ajoutées — puissent obtenir un ou deux postes de plus, où ils pouvaient plus facilement satisfaire leurs besoins matériels que les ouvriers ou les employés. La bourgeoisie n'était et n'est prête à faire ces concessions qu'à condition que le PSS lui offre quelque chose en retour. Et la direction du Parti socialiste ne peut lui offrir que la domestication, la modération et l'engourdissement du mouvement ouvrier.

Avec ce petit jeu, le PSS a réussi à monter jusqu'à la marche la plus élevée de la collaboration gouvernementale, le Conseil fédéral; en contrepartie il fit sombrer le mouvement ouvrier dans la passivité. La rapidité avec laquelle cela s'est produit résulte aussi de la disponibilité matérielle de la bourgeoisie à réaliser des compromis durant les années de croissance. Mais aujourd'hui cet aspect a disparu. La bourgeoisie ne concède plus si simplement les petits sucres que le PSS présentait ensuite comme le résultat de sa politique. Le PSS sera fatalement coincé si une pression contre la bourgeoisie n'est pas exercée par le mouvement ouvrier.

DES CHANGEMENTS PRÉVISIBLES

Et cette pression produira certainement des changements à l'intérieur du PSS. Certains bureaucrates n'en seront peut-être pas fâchés puisqu'ils pourront espérer gagner ainsi une marge de manoeuvre plus grande. Mais ils n'accepteront en aucun cas que leur propre position soit mise en cause.

La réactivation et la politisation du mouvement ouvrier apporteront une nouvelle jeunesse à ces politiciens, par le biais de forces qui croiront que le capitalisme a encore quelque chose à leur offrir ou plus simplement que la collaboration de classe du PS peut encore offrir des améliorations réelles.

Nous savons fort bien que les politiciens socialistes et le PS peuvent s'adapter au changement. Mais nous savons aussi que ces changements ne mènent pas très loin et que la direction du parti et ses notables chercheront constamment à tenir le couteau par le manche — et dans cette situation il pourra même se faire que des éléments particulièrement droitiers passent à la trappe.

LE SENS D'UNE OPPOSITION

Malgré le fait que nous ne croyons pas que le PS puisse se transformer en un instrument adapté à la lutte des classes, nous n'en concluons cependant pas qu'une opposition dans ce parti est dénuée de sens. Elle pourrait aider tous les travailleurs et les travailleuses à se confronter au PS sur lequel se portent encore leurs espoirs.

Pour ce faire, une telle opposition devrait réellement rompre avec la politique du PS. Se glisser dans le PS et simplement lui coller des mots d'ordre, voire même un programme, de gauche ne sert à rien. Cela ne peut, au mieux, que semer des illusions.

Une opposition utile devrait essayer de surmonter les faiblesses du mouvement ouvrier causées par la politique du PS. La confrontation avec la droite du parti sur des questions d'actualité importantes permet de préparer l'avenir, de faire que de larges couches de travailleurs soient habituées à la confrontation avec la ligne du PS.

Une telle tâche ne peut être remplie par une opposition du PS que si sa critique radicale à la ligne du PS ne repose pas sur du vent, mais se lie à une réorganisation du mouvement ouvrier. Et pour cela, il faut des instruments. En construisant notre Parti et la IV^{ème} Internationale, nous construisons un tel instrument. Nous construisons un Parti dans lequel le programme pour le socialisme a un sens et ne deviendra pas une feuille de vigne pour bureaucrates ni un oreiller de paresse abstrait pour gauchistes désenchantés.

F. Osterwalder



Congrès du PSS à Genève en 1980 : plusieurs de ses décisions ont déjà été enterrées.

QUELLE CONFRONTATION DANS LE PS ?

"Le PSS n'a jamais abandonné sa résolution de s'engager fermement et au besoin avec des moyens révolutionnaires pour la réalisation de ses principes."

Ainsi s'expriment les auteurs du projet de programme (cf. page 39) à propos des buts et moyens de la politique du PSS. Si l'on prend ensuite les propositions d'action, les revendications contenues dans le programme — qui devraient constituer les axes de l'activité concrète d'un parti qui n'a pas renoncé aux "moyens révolutionnaires" — force est de constater de grands blancs, au sens le plus littéral du terme !

Alors que le projet de programme consacre de nombreux développements aux propositions d'action en ce qui concerne la libération de la femme, les libertés individuelles, il devient absolument muet lorsqu'il s'agit de formuler des objectifs précis dans les domaines suivants : jeunesse et vieillesse, politique sociale et politique de la santé, droit, politique énergétique, politique de sécurité, politique des transports ! Le projet de programme se borne à indiquer ces titres, sans les faire suivre par une quelconque proposition ! Le projet réussit d'ailleurs à ne pas piper mot sur la question — combien importante — des finances de l'Etat bourgeois !

Ces manquements ne constituent pas un hasard. En effet, tous les chapitres laissés en blanc correspondent précisément aux thèmes sur lesquels le PSS mène actuellement sa politique quotidienne, dans les gouvernements et les parlements fédéraux et cantonaux et dont personne ne pense qu'elle ait quoi que ce soit de révolutionnaire. Que les auteurs ne se soient pas hasardés sur le terrain de la politique concrète du PSS n'est pas pour nous étonner. Car en abordant ces questions, on se heurte inévitablement à la politique de collaboration de classe du PSS, et à son intégration profonde dans les mécanismes et les structures de l'Etat bourgeois.

Un exemple tiré du projet de programme permet d'illustrer de façon précise cette logique. Alors que le projet ne dit rien sur la politique énergétique, il consacre de longs développements à la "crise de l'environnement". Les auteurs réussissent toutefois le tour de force de ne pas prononcer une seule fois les mots : "centrales nucléaires" et "énergie nucléaire" !

A. Meylan

L'AUTOGESTION DÉFIGURÉE

Le projet de programme annonce avec ambition que "le socialisme autogestionnaire n'est pas une synthèse entre le capitalisme et le communisme de type soviétique; il constitue une troisième voie indépendante des deux précédentes." (page 9, Introduction de Arnold Künzli). Le projet de programme consacre ensuite quelques thèses à l'autogestion, qui éclairent de manière significative la conception foncièrement tronquée et timorée qu'ont les auteurs de l'autogestion, lorsqu'il s'agit d'élaborer un projet de société.

Première remarque : l'autogestion implique la gestion de l'ensemble des tâches économiques, politiques et sociales de la société par les salariés au travers d'organes de pouvoir propres, les conseils ouvriers, existant du haut en bas de la société. Cela présuppose une rupture décisive avec le capitalisme, la fin du pouvoir de la bourgeoisie et de ses institutions.

Aucune trace de la compréhension de la nécessité de cette rupture, ni de l'idée du pouvoir d'ensemble des travailleurs. Au contraire, l'autogestion devient "un processus... (qui) comble l'abîme qu'il y a entre l'Etat et la société, entre vie privée et vie publique, entre obéir et commander". Certes ce processus nécessite le passage de la propriété privée des moyens de production à leur "propriété sociale". Toutefois la "propriété sociale" ne correspond pas à l'expropriation du capital par les organes de pouvoir des travailleurs, les conseils ouvriers. En réalité, la "propriété sociale" prend la forme d'une "neutralisation du capital", qui ne doit pas être confondue avec la "nationalisation du capital" : l'entreprise versera une partie de ses bénéfices à une société de gestion de biens, ou une société de participation, dont l'administration sera enlevée au patronat. Comme le disent les auteurs du programme : "Le modèle de la participation aux bénéfices des syndicats suédois va dans la même direction." (page 109).

L'autogestion ne serait donc qu'une version plus "musclée" de la participation chère aux directions syndicales helvétiques. Cette forme de participation ne s'étend, toutefois, qu'aux entreprises individuelles, dont l'activité doit tenir "compte de la situation du marché", qui, lui, doit être "orienté" par une "planification générale". Qui décidera des grands traits de cette planification ? Ce sera l'Etat, dans le cadre de "conseils de planification", formés paritairemment, selon la formule tripartite classique, par les syndicats, les entreprises (employeur) et l'Etat.

Et l'Etat qu'en advient-il ? Le projet de programme répond : il faut développer "l'autogestion dans l'Etat, empêcher la politique de devenir autonome" (sic !) et donc "reprenre le contrôle de fonctions étatiques qui sont devenues bureaucratiquement indépendantes et inefficaces, ou qui ont été soumises à l'influence massive d'intérêts privés". On le voit, il n'y a là rien de bien nouveau.

Sous le drapeau de l'autogestion qui est, comme le montre aujourd'hui la classe ouvrière polonaise — et qui sera demain — un puissant cri de ralliement pour la révolution socialiste, anticapitaliste et antibureaucratique, le projet de programme présente un projet — timide — de "démocratisation" de la société capitaliste et de son Etat, évacuant tout simplement la question du pouvoir, des classes sociales et de leurs intérêts antagoniques irréductibles. Cela n'est pas étonnant. Le projet de programme déclare en effet avec emphase : "On ne peut prétendre aujourd'hui que la classe des travailleurs industriels conclura l'histoire des malheurs de l'humanité. Bourgeoisie par ci, prolétariat par là, la structure de notre société est devenue plus complexe...", pour arriver à la conclusion que la division principale réside entre les dominants et les dominés, nouvelle catégorie de la "science" autogestionnaire.

A. Meylan

FEMMES

La situation en RFA

L'égalité de traitement et le droit à un salaire égal pour un travail égal sont inscrits dans la Constitution de la RFA depuis bien plus longtemps qu'en Suisse.

"Celles de Heinze" furent les premières à oser déposer plainte. Dès le début, elles reçurent le soutien de nombreuses femmes et celui des syndicats, ce qui était très important, certaines femmes ayant d'abord dû vaincre l'opposition de leur mari, qui croyait qu'un tel procès n'apporterait rien¹⁾.

Il apparut rapidement que le salaire égal à travail égal ne pouvait se mesurer simplement au sachet de paie et au travail effectué. Car les discriminations des femmes sont beaucoup plus compliquées et profondes.

Ainsi cinq femmes de l'entreprise Roth, à Francfort-sur-le-Main, portèrent plainte contre leur patron parce qu'elles devaient effectuer le travail que faisaient des hommes classés dans la catégorie salariale 5 alors qu'elles-mêmes étaient en classe 2 et touchaient donc un salaire moindre.

Des femmes de Thyssen-Draht à Asslar portèrent plainte pour obtenir une meilleure classification, car elles considéraient que leur travail était difficile et était un poste à responsabilités. Elles demandaient donc à être payées en conséquence, en passant de la classe salariale 3 à la classe 5.

Rapidement, de nombreuses femmes ont, avec leur syndicat, examiné leur situation au travail et avancé leurs propres revendications.

Grande manifestation pour l'égalité salariale à Cassel

Les patrons répètent à l'envi que les primes ne dépendent que des arrangements individuels conclus avec l'employé et ne doivent donc pas être réglées par le contrat collectif. Ce qui du coup les mettrait hors de portée du principe de l'égalité salariale.

Ce n'est donc pas par hasard que les femmes préparèrent avec soin leur défense devant la Cour fédérale. Le dimanche précédant le procès, le Syndicat du Livre et du Papier appela à une manifestation de solidarité à Cassel : 6 500 personnes y participèrent. Des femmes du syndicat de la métallurgie, du syndicat de l'alimentation, de la consommation et de la restauration et de celui du commerce, des banques et des assurances présentèrent leur procès et leurs démarches pour obtenir l'égalité des droits. Le président du syndicat de la métallurgie,

Souvenez-vous : en 1979, en Allemagne fédérale, le Syndicat du Livre et du Papier dépose plainte au nom de 29 femmes du laboratoire de photos Heinze de Gelsenkirchen (cf. La Brèche no 243-244 du 13. 12. 1980). En effet, les travailleuses avaient découvert incidemment que leurs collègues masculins obtenaient une prime hors-tarif de 1,58 DM (DM : Deutsche Mark. 1 DM vaut environ 85 centimes), alors que les femmes ne touchaient que dans quelques cas des primes supérieures à 1 DM. Le principe du salaire égal à travail égal était donc violé.

Devant le tribunal des prud'hommes de Gelsenkirchen, "celles de Heinze" eurent gain de cause en ce qui concerne leur droit à un salaire égal. Mais le patron refusa cette décision et recourut au niveau régional. Le tribunal supérieur du travail cassa le premier jugement. Et depuis septembre 1979, les femmes de Heinze ont attendu le résultat de leur recours à la Cour fédérale du travail, instance juridique suprême. Entre temps, la République fédérale allemande (RFA) a cependant connu quelques changements. Après que les femmes de Heinze ont popularisé leur revendication, de nombreuses autres travailleuses, soutenues par leur syndicat déposèrent également plainte dans d'autres villes. De là l'importance symbolique de la décision de la Cour fédérale du travail, pour toutes les femmes qui luttent pour un salaire égal à travail égal.

Salaire égal à travail égal en RFA :

"CELLES DE HEINZE" ONT RÉUSSI!



Mahlein, remarqua dans son allocution : "Jusqu' alors les patrons ont été les premiers

bénéficiaires de l'inégalité de traitement entre hommes et femmes dans les entreprises

et dans la société. Année après année, ils ont empoché ainsi des millions de bénéfices extraordinaires". Puis, plus loin : "Notre dernier espoir ne doit pas résider dans la sentence du plus haut tribunal du travail. Les décisions juridiques ne remplacent pas la politique et l'action solidaire".

"Ensemble pour le salaire égal - Mères, pères, filles et fils !"

Ce fut le mot d'ordre le plus important de la manifestation de solidarité de Cassel. Et il rendait aussi compte de la réalité : pour la première fois depuis longtemps, tous - c'est-à-dire justement les mères, les pères, les filles et les fils - étaient d'accord. Tous soutenaient les revendications de "celles de Heinze". 80 000 signatures de soutien, de groupes syndicaux et féministes, de personnalités et de ménagères, avaient été récoltées. "Cela nous a encouragées", expliqua l'une des femmes de Heinze. Et du courage, il leur en a fallu.

Le 9 septembre, la Cour fédérale du travail fit connaître sa décision : le principe du "salaire égal à travail égal" est aussi valable pour les primes salariales qui ne sont pas intégrées dans les contrats collectifs. Dans ce sens la plainte des 29 femmes de Heinze fut admise !

Un exemple pour la Suisse aussi

"Celles de Heinze" l'ont démontré : il vaut la peine de se battre, pour autant qu'un large soutien existe. Les luttes pour l'égalité salariale doivent avant tout être soutenues et impulsées par le syndicat. Aujourd'hui déjà, la discussion sur les critères du salaire égal devrait déjà commencer. Nous ne voulons pas seulement partager exactement le même poste de travail qu'un homme et recevoir ensuite un salaire identique. Nous voulons un nouveau système d'évaluation des fonctions qui valorise enfin le travail des femmes et leur assure un salaire correspondant. Non seulement la force et le volume musculaire doivent être bien payés, mais aussi l'attention, la précision et l'habileté.

A l'avenir, nous le ferons savoir clairement aux patrons : il en va pour nous de changements fondamentaux et non pas simplement de quelques francs de plus !

Yannick

1) "Wir wollen gleiche Löhne". Dokumentation zum Kampf der 29 "Heinze"-Frauen. Rowohlt Verlag.

Avortement :

Les fédéralistes contre le fédéralisme et les femmes

Brandissant d'une main le code pénal et de l'autre leurs grands principes moraux, les Conseillers aux Etats viennent d'imposer un net rejet de la solution fédéraliste (26 : 14). Ils ont fidèlement suivi la croisade de K. Furgler et du Conseil fédéral menée sous le slogan "Le droit à la vie est un droit fondamental pour l'homme...". Et les 227 000 signatures "Pour le droit à la vie" leur sont une aide précieuse.

Le Conseil des Etats se remit à Genoud !

Les bourgeois les plus lucides s'inquiètent pourtant : "Droit à la vie, une provocation inutile", titrait le Journal de Genève en juin 1980; "Avortement : l'impasse"; "La solution fédéraliste enterrée"; "Pas de raison d'être optimiste"; "Aveugles et sourds...". Ces titres au lendemain du débat aux Etats le montrent. Une issue avait été entrevue avec la solution fédéraliste du Conseil national. Mais cette fois l'impasse risque bien de se rétrécir encore et de ne laisser sortir qu'une "solution" ultra-restrictive. Le Parti démocrate-chrétien (PDC), avec le valaisain G. Genoud, donna le ton. Mais derrière ce parti-pilote de la lutte contre tout avortement, se bousculent des agrariens, des radicaux et même des socialistes. Outre les traditionnels principes moralistes et le combat contre "l'égoïsme basement individuel"

(Genoud), les opposants ont invoqué deux arguments essentiels.

L'unité du droit contre le droit des femmes

D'abord l'unité du droit. "Une recantonalisation du droit pénal dans ce domaine serait grave", déclara catégoriquement Furgler. Et jusqu'au socialiste fribourgeois O. Pillier de défendre cette unité du droit pénal au mépris du droit des femmes de choisir. "Il faut légaliser une pratique déjà en vigueur. Le projet du National ne ferait que consacrer la réalité des faits", répondait à juste titre Emilie Lieberherr (socialiste zurichoise). En effet, faut-il rappeler que 5 000 avortements sont pratiqués chaque année en Suisse, dont l'énorme majorité dans une dizaine de cantons seulement, sans que des poursuites ne soient entreprises contre les médecins ni contre les femmes qui avortent.

Mais l'unité du droit est sauve aux yeux du Conseil des Etats... un bandeau lui cache sciemment les "horreurs" de l'avortement ! Cette même nécessité de l'unité fédérale, ils ne l'ont pourtant jamais avancée pour une harmonisation fiscale par exemple : intérêts financiers obligent !

Le fédéralisme retrouvé

Leur deuxième argument découle du premier. "On va favoriser le tourisme gynécologique" (Genoud). Il est vrai que tant qu'une solution libéralisant l'avortement au niveau fédéral n'est pas trouvée, les femmes connaîtront de profondes inégalités d'un canton à l'autre. Et l'on voudrait empêcher une Valaisanne de chercher à avorter à Genève ou une Soleuroise à Bâle ? Or l'application de l'égalité des droits doit aussi être entendue entre femmes dans ces cas ! Le tourisme gynécologique résulte justement du fédéralisme. L'inégal développement des infrastructures, plannings familiaux en particulier, et l'inégale interprétation du code pénal tiennent aux rapports de forces politiques locaux et contraignent les femmes des cantons les plus rétrogrades à des démarches des plus humiliantes, des plus coûteuses et souvent encore vaines dans des cantons "étrangers". Enfin, comment ne pas s'indi-

gner quand ce même Conseil des Etats décide quelques heures après de dépenser des millions pour l'armée... Armée et Eglise, deux conceptions bien contradictoires du fameux droit à la vie ! Cette hypocrisie doit être dénoncée au grand jour.

Une solution doit être trouvée

Alors que la croisade du pape a connu un vigoureux échec lors du référendum du "Movimento per la Vita" en mai dernier en Italie, alors qu'en France, Mme Roudy, ministre des droits de la femme, prend des mesures pour imposer le remboursement de tout avortement par la Sécurité sociale, nous devons relancer une campagne pour la libéralisation de l'avortement et contre toutes les obstructions au remboursement faites par les caisses-maladie.

La solution fédéraliste¹⁾ était la dernière perche possible tendue entre les deux Chambres; elle a échoué. Il est bien probable qu'aucune autre solution ne soit acceptable pour les femmes. Pour s'en sortir, un nouveau projet d'initiative fédérale devrait être remis sur le métier.

L'expérience de l'initiative maternité fut un brillant succès d'unité entre les forces féministes et le mouvement ouvrier. Tentons de le renouveler et alors nous serons bien mieux armés pour la campagne contre leur "Droit à la vie". Dans l'immédiat, nous pourrions aussi reprendre l'idée des femmes qui, en France, en Espagne ou en Italie, ont signé par milliers des "Manifestes de femmes ayant avorté". Un tel manifeste regroupant des femmes de tous les cantons serait la meilleure action concrète à opposer aux parlementaires gardiens des mœurs et des lois restrictives de leur canton.

Marie T.

1) Voir notre position et nos critiques à la solution fédéraliste dans La Brèche no 253 du 9. 5. 1981.

Pour une fois, les députés du Parti Socialiste et du Parti du Travail ont fait du bon travail ! Leur décision sera un encouragement pour tout le mouvement — surtout quand on sait qu'à la Ville de Genève les bénéficiaires sont importants et que le Conseil municipal, sous la houlette du libéral Raisin, refuse catégoriquement les 40 heures.

"L'Ordre professionnel" se fâche

Le journal patronal "L'Ordre Professionnel" a aussitôt réagi, taxant la décision d'"électorale" à trois semaines des élections cantonales et rappelant qu'il faut une introduction "progressive" des 40 heures. Ils nous avaient déjà servi cette argumentation en 1976, lors de l'initiative 40 heures, et ils la servent chaque fois que les travailleurs demandent une diminution d'horaire. Pour ces Messieurs, ce n'est JAMAIS le moment ! Au contraire, c'est le moment et c'est aussi le moment de rappeler que les syndicats demandent les 40 heures depuis une dizaine d'années. En fait de "diminution progressive", ils ont assez attendu.

Notre commentaire s'arrêterait ici si "L'Ordre Professionnel" n'avait pas pu ajouter son petit grain de sel pour essayer de diviser la gauche. S'appuyant sur un article paru dans "Domaine Public" (No 606, 24 septembre), les patrons reprennent à leur compte cette citation : "On peut se demander si la tactique qui consiste à faire de la fonction publique la locomotive du progrès social est adéquate. La marche forcée suivie par quelques militants risque de provoquer un choc en retour dangereux". Bravo les socialistes de Domaine Public, vous livrez des arguments à la droite !

Un curieux allié pour les patrons

Arguments d'autant plus bas qu'ils vont dans le même sens que

Alors que le "Mouvement unitaire de la fonction publique" de Genève attend toujours un plan concret des autorités pour l'introduction des 40 heures et l'augmentation des effectifs, la municipalité de la commune de Vernier, où la gauche est majoritaire, vient de décider d'introduire la semaine de 40 heures pour le personnel communal.

Genève :

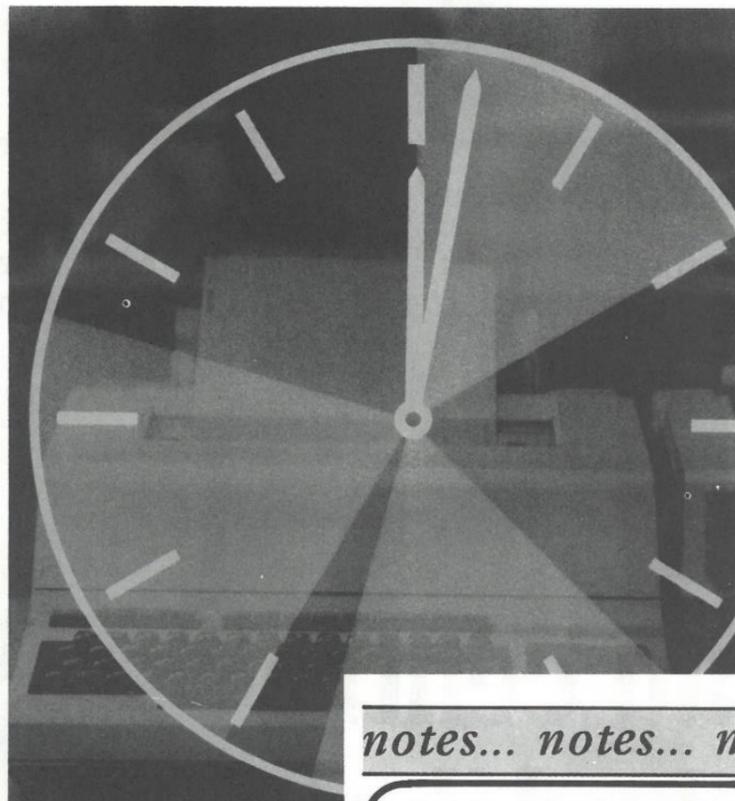
Les 40 heures à la commune de Vernier

toute la démagogie patronale contre "les gauchistes". Lisez plutôt la suite : "Le mouvement unitaire n'est guère enclin à négocier; il exige satisfaction globale et se répand en communiqués de presse indignés. Emmené par des leaders rescapés de l'extrême-gauche des années septante, le mouvement fonctionne à coup d'assemblées générales fort bien organisées et qui débouchent régulièrement sur une touchante unanimité".

Le scribouillard de Domaine Public feint de tout ignorer pour mieux dénigrer. Depuis 9 mois, les syndicats exigent une réponse précise des autorités, ont proposé un plan d'application progressif des

revendications, négocient (oui, négocient) pas à pas, se font mener de promesses en déceptions, et il se trouve des "socialistes" pour leur reprocher de "bien organiser" leur mouvement et pour leur tirer dans le dos ! A quand l'article de Domaine Public sur les "rescapés soixante-huitards" du Parti Socialiste de Vernier ?

Mal pris, Domaine Public se prend à donner des conseils... et se contredit. Il pense qu'une "action spécifique" pour les 40 heures dans les hôpitaux et les transports publics "trouverait plus aisément un soutien populaire" alors que quelques lignes plus haut il explique que le mouvement est "essentielle-



notes... notes... n

Bâle :

2 000 CONTRE LE SHOW PRONUCLÉAIRE NUCLEX

Malgré la propagande bourgeoise ("Kaiseraugst est un thème politique, pas la Nuclex. Une politisation de l'exposition n'a pour unique conséquence que de provoquer des dommages durables pour Bâle, ville de foire commerciale", déclarait l'organe des banques et de la chimie, la Basler Zeitung) et l'attitude complaisante du Parti du Travail (les "pays frères" faisaient partie des exposants) et du Parti socialiste (dont le Conseiller d'Etat siège au conseil d'administration de la foire), 2 000 personnes manifestèrent pacifiquement contre la tenue de l'exposition "Nuclex", consacrée aux bienfaits de la technologie nucléaire.

Cette mobilisation — portée par une centaine de militants du comité "Nix Nuclex", vu la passivité des antinucléaires "modérés" — a été scandaleusement et sauvagement attaquée par la police bâloise, aidée pour l'occasion par quelques supplétifs fascistes.

Alors que la manifestation s'était déroulée pacifiquement, les flics trouvèrent tout de même prétexte à charger : à plus de 150 mètres des manifestants, un groupe complètement isolé de casseurs-à-tout-prix s'en prenait à quelques vitrines.

Sur ce point, une conclusion s'impose : il ne suffit plus d'un accord général sur le déroulement pacifique d'une manifestation pour pouvoir réagir efficacement aux provocations. Il faut y ajouter la nécessité du respect absolu des décisions prises dans les assemblées générales de préparation. Et donc la lutte contre certains courants partisans de l'idéologie du "chacun fait ce qu'il veut".

corresp. Bâle

Elections communales lausannoises :

Majorité de droite ou majorité de gauche ?

Une campagne sans grand relief où l'électeur s'achète à grands renforts de publicité, tel doit être très certainement le sentiment de beaucoup de Lausannois et Lausannoises. Car véritablement on assiste à une débauche de slogans vides, d'affiches ou de dépliants électoraux où l'on vend les candidats comme de la pâte dentifrice. Et les partis bourgeois, libéraux et radicaux en tête, sont les spécialistes de ce genre de publicité. Ils ont les ressources nécessaires grâce à leurs copains-coquins, banquiers et spéculateurs. De plus ils y ont intérêt : pour avoir les coudées franches, lors de la prochaine législature, ils doivent aller par tous les moyens à la pêche aux voix ; et pour y arriver au mieux ils cachent au maximum ce que va être leur politique.

Ils sont ainsi les champions pour brouiller les pistes avec des mots d'ordre tels que "Plus de liberté, ce n'est pas trop demander" (libéraux) ou "Notre priorité, Lausanne ville vivante" (radicaux). Pas une seule proposition concrète !

De la "pub", pour ne rien changer

Car radicaux et libéraux veulent une majorité "cohérente, efficace, ayant les pieds sur terre" pour avoir toute liberté de mener à la Municipalité et au Conseil communal une politique antisociale. C'est ce que Messieurs les radicaux appellent une ville "bien gérée" !

Au fond, le programme radical-libéral, c'est l'autosatisfaction sau-

poudrée de quelques grandes phrases vides. Le GPE (Groupement pour la protection de l'environnement) n'est d'ailleurs pas de reste avec "Bien dans la ville... bien dans la vie". Tous ces gens ont le sens de la formule creuse !

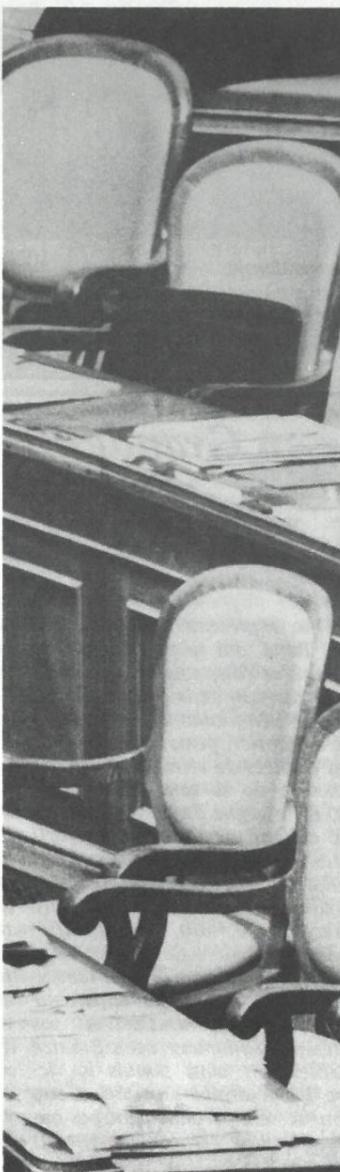
Une gauche édentée

Quant aux partis de la gauche traditionnelle, au lieu de démasquer la propagande des partis de droite et mobiliser l'électorat ouvrier pour lui montrer l'enjeu de ces élections, ils participent entièrement au ronron de la campagne électorale, comme ils gèrent le ronron de la politique communale main dans la main avec leurs "adversaires". Les rêves d'une majorité de gauche se sont

"opportunément" évanouis avec la "suspension" d'un candidat socialiste à la Municipalité, prétexte à abandonner toute velléité de battre véritablement la droite. Même les socialistes ont peur de "l'effet Mitterrand" ! Et, pour justifier leur incapacité à représenter un pôle réellement attractif pour les salariés sur le plan électoral, ils préparent déjà l'explication de leur défaite en affirmant que la victoire des socialistes français amènera peut-être les salariés à ne pas se déplacer ! Explication tordue qui constitue surtout un oreiller de paresse.

Le PSO cherche dans cette campagne à faire ressortir les enjeux. Voter "pour une commune au service des salariés", c'est voter pour une politique qui mette en question véritablement le règne sans partage ou presque (n'oublions pas les miettes données généreusement au PS) de la droite, une politique qui s'oppose réellement aux mauvais coups qu'elle prépare contre les travailleurs. Et cela n'est possible qu'en rompant avec la politique de collaboration loyale pratiquée par le PS et le POP. Voter PSO, liste no 6, c'est s'engager dans cette voie.

J.-M. Dolivo



“Une fois de plus, le syndicat s’est mobilisé en vue d’un combat général, pour ensuite s’arrêter à mi-chemin”, devait affirmer Karol Modzelewski à propos du texte de compromis sur l’autogestion, signé par le présidium de la direction de Solidarité entre les deux tours du congrès.

Comme on pouvait s’y attendre, cette décision a provoqué un certain choc à la base du syndicat. La virulence de nombreux délégués dans cette discussion en était l’expression.

Pologne, 1^{er} Congrès de “Solidarité” :

L’autogestion au centre du débat



Marche contre la faim à Varsovie (sur la banderole : “nous voulons manger”) : l’autogestion est aussi une réponse à la crise économique.

... notes... notes... notes... notes... notes... notes...

Congrès du Labour en Grande-Bretagne :

AVANCÉE DE LA GAUCHE

Le Congrès du Parti travailliste britannique s’est tenu à Brighton la semaine dernière. Il a débouché sur une avancée de la gauche regroupée autour de Tony Benn en ce qui concerne la politique générale du parti, et une stabilisation de son influence en ce qui concerne le problème du pouvoir dans le parti. Aussi, on peut estimer que ce Congrès n’a rien réglé sur le fond, que les contradictions et les conflits internes qui frappent le parti travailliste vont persister, compte tenu de l’aggravation des effets de la politique d’austérité menée par la Dame de Fer, Mme Thatcher.

Le premier grand débat du congrès a porté sur l’élection du vice-président, qui, en cas de victoire électorale, devient vice-premier ministre. Le vice-président actuel, Denis Healy, de l’aile droite du

parti se représentait. Contre lui, Tony Benn, qui se présentait pour la première fois, ainsi qu’un candidat de division de la gauche, Silkin. Lorsque Benn annonça sa candidature en janvier, personne ne croyait à ses chances de victoire. Au fur et à mesure de sa campagne, toutefois, Benn gagna de plus en plus de voix au sein des sections du parti et des syndicats. Au Congrès, Benn récolta 49,6 o/o des mandats au deuxième tour, tandis que Healy en recevait 50,4 o/o, soit une différence de 0,8 o/o ! Ce résultat serré aurait été inversé si 16 parlementaires du parti, censés appartenir à l’aile gauche, ne s’étaient pas abstenus au moment décisif. Seize notables ont ainsi permis la victoire de la droite du parti. Cette leçon ne sera certainement pas oubliée. Ensuite la gauche perdit

quelques sièges dans l’exécutif du parti, en gardant toutefois 14 sièges, contre 14 pour la droite et 1 pour le président, Michael Foot. On ne peut donc pas parler de défaite d’ensemble de la gauche.

Dans le domaine de la politique du parti, la gauche a obtenu plus de succès. Les 1 300 délégués ont voté l’abolition des écoles privées, le paiement d’un salaire à tous les jeunes de 16 à 19 ans, qu’ils aient un emploi ou non, la nationalisation de la plupart des banques, le rejet de toute politique de restriction des salaires, telle qu’elle avait été pratiquée par le précédent gouvernement travailliste, et, enfin, le désarmement unilatéral.

Ces résultats, de par la faiblesse de la marge dans les votes sur la vice-présidence, montrent que rien n’est réglé pour l’instant. A. M.

“Cette décision du présidium de la KKP (direction nationale, réd.), c’est encore une fois le fait de gens qui, au lieu d’agir en représentants des membres de leur syndicat, discutent par-dessus la tête de ces derniers en pensant qu’ils leur font confiance et qu’ils peuvent les manipuler.”

Si ces paroles d’Andrzej Gwiazda parurent un peu outrancières à bon nombre de délégués, il n’en reste pas moins que les explications données par certains membres de la direction, tels Mieczyslaw Gil, expliquant qu’il ne s’agissait pas là d’une négociation mais d’un avis donné par le présidium, n’étaient guère convaincantes. Le fait accompli est là, et quel que soit par ailleurs le jugement de fond qu’ils portaient sur le compromis accepté par le présidium, la majorité des délégués a estimé, dans une motion de blâme adoptée par le congrès, qu’il s’agissait là de “méthodes incorrectes en opposition avec les statuts et ne devant pas se répéter à l’avenir” dans la mesure où elles allaient “à l’encontre de la démocratie syndicale”.

Quelle attitude face au projet gouvernemental ?

Quant au contenu même de ce compromis, les délégués furent loin de se mettre d’accord pour savoir s’il contredisait ou non la résolution sur l’autogestion adoptée lors de la première partie du congrès. De nombreuses voix tentèrent de montrer que la position adoptée par la Diète, bien que ne coïncidant pas avec celle de Solidarité, était plus proche de celle-ci que du premier projet gouvernemental. “Nous avons réussi à provoquer une rébellion contre le projet au sein du Parlement. C’est la première fois depuis trente-six ans”, affirma un délégué de la région de Varsovie. “Dans ce sens, il était juste d’accepter un compromis.” A quoi d’autres voix répondirent : “C’est un échec dramatique pour le mouvement de l’autogestion”. Ce n’est pas un hasard si les protestations les plus fortes émanèrent de délégués venant de régions où le mouvement pour l’autogestion a déjà une existence tangible et où les ouvriers attendaient beaucoup d’une loi qui permette aux conseils ouvriers de passer à un stade supérieur d’activité et de coordination. Or, la loi adoptée par la Diète permet de fait le maintien de la nomenclatura et laisse des prérogatives énormes aux instances bureaucratiques centrales.

En soi, il est évident que ce n’est pas la loi qui pourra arrêter le mouvement des conseils dans les entreprises où la détermination des travailleurs est suffisamment forte. Néanmoins, l’adoption par le congrès d’une résolution n’indiquant pas clairement les points de désaccord avec la position des autorités et ne traçant pas des perspectives concrètes pour le développement des conseils pourrait avoir un effet de découragement pour les travailleurs les plus engagés dans cette bataille.

Poursuivre la lutte pratique

“Jusqu’ici, personne n’a réclamé l’annulation de la résolution de la première partie du congrès sur la question de l’autogestion”, dit notamment Zbigniew Kowalewski, de Lodz. “Si certains délégués pensent qu’il faut le faire parce qu’elle allait trop loin, qu’ils le disent ! Mais je vous rappelle que cette résolution prévoyait que le syndicat organiserait lui-même un référendum si la Diète refusait de le faire. La résolution acceptée par le présidium de la KKP maintient des éléments du pouvoir bureaucratique en contradiction totale avec un véritable système d’autogestion. Il est donc décisif que nous menions un tel référendum sur les points les plus discutables de cette loi et que nous poursuivions la lutte engagée dans la pratique avec la mise en place des conseils.”

La pression exercée par la menace de l’intervention soviétique et par la politique de répression sélective des autorités polonaises aurait-elle été assez forte pour que le courant le plus modéré s’exprimant dans le congrès de Solidarité convainque la majorité des délégués qu’il faut mettre une sourdine à leurs exigences et composer avec le pouvoir pour éviter tout affrontement ? Il est bien difficile de le dire à ce stade, le vote sur cette question décisive n’ayant pas encore eu lieu. La rapidité avec laquelle les discussions évoluent, le manque de clarté dans de nombreux débats et les événements extérieurs au congrès sont autant de facteurs qui laissent la situation totalement ouverte et peuvent amener le congrès à se prononcer de manière imprévue la veille encore, comme on l’avait déjà constaté il y a trois semaines, à propos de la discussion sur la direction.

de notre envoyée spéciale
Jacqueline Allio,
Gdansk, 29 septembre 1981

UNE DÉMOCRATIE QUI N’A RIEN DE FORMEL

Ce qui frappe le militant étranger habitué au caractère formel des débats de congrès de la plupart des syndicats occidentaux, ce sont justement tous les signes de démocratie directe qui prévalent dans le congrès de Solidarité. Un exemple parmi d’autres : le présidium de la KKP a pris une décision plus que contestable et, en plus, il n’était pas au complet. Qu’à cela ne tienne : les délégués exigèrent que les absents viennent s’expliquer devant le congrès et rendent compte de leur emploi du temps ce jour-là. De plus, ils exigèrent la lecture du procès-verbal de cette réunion avant d’engager la discussion sur le fond afin de savoir exactement quels ont été les arguments.

QUI EST ANTISOCIALISTE ?

“Pour moi, le socialisme, c’est la lutte pour une économie démocratique, pour la propriété collective des moyens de production — non pas la propriété étatique avec un groupe de nouveaux propriétaires privés des moyens de production, mais la propriété sociale. Le socialisme, c’est la lutte pour la gestion démocratique des usines, pour les libertés politiques, qui sont le but de tout socialisme, pour l’abolition de la censure, pour la possibilité de développer pleinement la nation polonaise. Et ce serait cela les forces antisocialistes et contre-révolutionnaires ! Non, c’est leur socialisme qui est contre-révolutionnaire et antisocialiste !”

Cette déclaration du professeur Lipinski, un des fondateurs du POUP et militant socialiste depuis 1906, follement applaudie, a été un des moments forts du congrès le lundi 28 septembre.

Après une première relance réussie de l'économie nicaraguayenne, le premier semestre de 1981 a révélé la faiblesse structurelle de l'économie nicaraguayenne : le manque presque absolu de devises. Le déficit de la balance des paiements sera cette année bien plus élevé que prévu, en particulier à cause d'un produit des exportations plus faible que prévu, dû à la baisse des prix mondiaux du sucre, du café et de l'or.

Le premier programme économique du gouvernement pouvait se fonder sur la mise en marche d'entreprises encore viables. C'est ainsi que le produit intérieur brut (PIB) a crû de 10,4 o/o en 1980. Cependant le PIB reste inférieur de 31 o/o à celui réalisé en 1977. La reprise, et c'est son aspect le plus alarmant, ne touche que les dépenses étatiques et la consommation privée, qui ont atteint leur niveau d'avant-guerre, tandis que les investissements représentent moins de 50 o/o de ceux de cette époque.

Un système économique contradictoire

La raison de ce développement économique menaçant est la suivante : la révolution a été obligée de satisfaire les besoins les plus immédiats des masses, afin de combattre la misère. Les produits alimentaires de base ont été subventionnés et coûtent actuellement la moitié du prix pratiqué dans les pays avoisinants. De plus des améliorations urgentes ont dû être apportées au système de l'éducation et de la santé. Afin de réaliser ces tâches, la révolution tenta de se baser sur un système d'"économie mixte".

La nationalisation des biens de Somoza constitue la base du secteur public, appelé APP (Area Propriedad del Pueblo = Aire de la propriété du peuple), qui regroupe 30 à 40 o/o de l'industrie et moins de 20 o/o des terres cultivables. Comme les prix dans les secteurs APP sont restés bas, pour combattre l'inflation, ce dernier a connu un développement moins rapide et dynamique que prévu.

Le plan de relance économique se basait ainsi fortement sur le secteur privé et sur les capacités d'investissement de la bourgeoisie dite "patriotique", à qui des crédits généreux ont été accordés. Durant la première année de la révolution, les crédits aux entreprises privées se sont accrus de 45 o/o. De plus le secteur privé bénéficiait des bas prix du secteur APP, qui constituaient une subvention indirecte aux profits.

Mais les capitalistes n'ont pas joué le jeu. Au contraire : les travailleurs ont découvert de plus en plus de cas de décapitalisation, c'est-à-dire d'exportations illégales de capitaux à l'étranger.

Les raisons de cette mauvaise volonté patronale sont claires. Depuis la chute de Somoza, les capitalistes ont perdu presque toute influence sur l'appareil d'Etat. L'armée et les milices sont fermement tenues par les Sandinistes, les organisations de masses sandinistes exercent une influence importante sur les décisions gouvernementales, tandis que la bourgeoisie ne dispose d'aucun instrument politique crédible ayant une influence de masse. L'Eglise elle-même est divisée.

Ces faits ne sont pas de nature à créer un climat favorable aux investissements capitalistes. Ils stimulent la décapitalisation qui provoque les réactions des syndicats. Les polarisations sociales se renforcent malgré les tentatives des sandinistes de stabiliser un système d'économie mixte. Cette polarisation radicalise à son tour la politique du FSLN qui réalise de plus en plus que seule la rupture radicale avec la bourgeoisie permettra de défendre les acquis de la révolution.

Les mesures du 19 juillet et du 9 septembre

Ces mesures doivent être analysées dans le cadre des polarisations croissantes de classe au Nicaragua. Le 19 juillet 1981, anniversaire de la chute de Somoza, trois nouveaux décrets furent rendus publics : 1) l'expropriation des terres de propriétaires qui se trouvent depuis plus de six mois à l'étranger sans raison. 2) Une série de dispositions plus sévères sur la nationalisation d'entreprises décapitalisées (le 19 juillet, signe de fermeté, 14 entreprises étaient

Depuis le renversement du dictateur Somoza le 19 juillet 1979, la révolution nicaraguayenne est confrontée à une série de difficultés. Somoza avait en effet laissé le pays dévasté, une dette extérieure équivalente à trois ans de recettes d'exportations et des réserves de devises couvrant les importations de deux jours. Dans cette situation, le Nicaragua révolutionnaire pouvait viser un certain nombre d'objectifs mais non satisfaire l'ensemble des revendications légitimes des masses. On comprend donc les contradictions croissantes qui sont apparues entre le pouvoir économique du pays, détenu pour une large part par la bourgeoisie, et le pouvoir d'Etat, basé sur l'armement des sandinistes et des organisations de masse.

Dans ce cadre, la junte de gouvernement ainsi que la direction nationale du FSLN annoncèrent les 19 juillet et 9 septembre une série de nouvelles mesures, en particulier un décret sur l'expropriation des terres en friche et de fabriques, ainsi qu'une interdiction des grèves et des occupations pendant une année.

Nicaragua :

LA RÉVOLUTION EN DIFFICULTÉ



nationalisées). 3) Une nouvelle loi sur la réforme agraire, aux termes de laquelle les terres laissées en friche seront automatique-

ment expropriées et distribuées aux paysans pauvres. Jusqu'à présent la réforme agraire s'était plus ou moins limitée aux terres

laissées par Somoza, qui étaient dévolues à l'Etat et elles ne pouvaient être partagées, puisque conçues pour une exploitation sur grande surface.

Le 9 septembre, l'état d'urgence fut proclamé, interdisant les grèves et occupations de terres et punissant la diffusion de fausses informations. De plus, le marché non-officiel du dollar a été interdit, afin de limiter la décapitalisation.

La propriété privée n'est plus garantie

La mesure la plus importante pour la bourgeoisie concerne, sans aucune doute, l'expropriation de la propriété privée en cas d'absence du propriétaire terrien ou en cas de décapitalisation. Certes, déjà en mars 1980, une loi avait été adoptée qui prévoyait l'expropriation en cas de décapitalisation. Cependant, selon la loi, l'expropriation nécessitait une longue procédure judiciaire, ce qui limitait les possibilités d'expropriation.

La nouvelle loi est différente. Un représentant du syndicat des travailleurs de la terre — l'ATC — l'explique ainsi dans "Barriada" : "La modification touche non pas tant le contenu de la loi que les modalités de sa mise en application, qui autorisent la saisie immédiate, par l'Etat, et non plus par le ministère de la Justice, de l'entreprise sur la base du seul fait que les travailleurs accusent (le patron de décapitalisation, réd.). Elle permet aux travailleurs d'être les véritables surveillants de la production et rejette la crainte qu'ils ne seraient pas capables d'exercer ce droit".

La bourgeoisie a ainsi toutes les raisons de se montrer inquiète. Jusqu'à présent le gouvernement s'en était strictement tenu au cadre juridique bourgeois, qui, dans une large mesure, avait été repris de la législation de Somoza. Les mesures du 19 juillet sont une rupture dans cette continuité et montrent l'impossibilité de plus en plus grande à procéder "en douceur" à une réorganisation économique et à maintenir un équilibre entre les différents intérêts sociaux.

Un équilibre est impossible

Cependant, cette idée d'équilibre est sans doute à l'arrière-fond de la décision d'interdiction de la grève et des occupations de terre du 9 septembre. La radicalisation des masses devrait être freinée et l'actuel équilibre instable maintenu. Il y a ici quelques parallèles avec le Chili d'Allende, mais avec la différence centrale qu'au Nicaragua les armes sont aux mains des révolutionnaires.

Depuis la chute de Somoza, les sandinistes semblaient vouloir d'abord consolider la révolution pour pouvoir ensuite la porter en avant. Cependant, les sandinistes ont dû constamment, depuis la chute de Somoza, durcir leur cours contre la bourgeoisie. Les nouvelles mesures vont sans aucun doute accentuer la polarisation, car elles répondent à des contradictions sociales inconciliables, qui ne laissent que deux solutions : expropriation de la bourgeoisie de tout son pouvoir économique et politique ou laisser la voie ouverte à la contre-révolution. Dans ce cadre, il n'est pas nécessaire que la totalité de l'économie soit expropriée, mais bien que les secteurs décisifs soient enlevés au pouvoir de la bourgeoisie. La loi du 19 juillet pourrait introduire, sans difficulté, un tel processus.

L'interdiction de la grève et des occupations de terres pourrait conduire à des affrontements avec les masses. Toutefois, cette éventualité est plutôt improbable, car jusqu'à présent le FSLN s'est toujours placé, en cas de doute aux côtés des masses. Une confrontation aurait d'ailleurs des conséquences désastreuses, démoraliserait les masses, ce qui mettrait le pouvoir des sandinistes lui-même en danger.

Pour pouvoir sortir de ses difficultés économiques, la révolution nicaraguayenne devra procéder à une clarification à l'égard de la bourgeoisie. Il n'y a aucune possibilité de résoudre la crise économique, par des réponses s'opposant aux mobilisations des masses. Mais ne l'oublions pas : la question décisive de la révolution reste la question militaire : elle se pose à l'échelle de l'Amérique centrale, par la défense de la révolution centro-américaine contre l'impérialisme US. Sur ce point les sandinistes ont une conception parfaitement claire.

R. A.

l'événement

Le COE retire ses fonds

En septembre le COE a annoncé qu'il retirait ses avoirs auprès de la Société de Banque Suisse (SBS) et de l'Union de Banques Suisses (UBS) pour le motif que ces dernières entretiennent des relations financières et d'affaires avec l'Afrique du Sud, contribuant ainsi à la survie du régime d'apartheid. Cette déclaration a fait l'effet d'une petite bombe. Jusqu'à présent, en effet, l'impérialisme suisse a pu tranquillement vaquer à ses affaires avec l'Afrique du Sud, sans être troublé outre mesure par une quelconque pression publique. C'était un avantage non négligeable aux yeux des Sud-Africains.

Les réactions prévisibles ne se sont donc pas fait attendre. Le journaliste attiré des banques genevoises et du Parti libéral, Jacques-Simon Eggly du Journal de Genève, s'exclame cyniquement : "Qu'on n'aille pas répondre que l'apartheid de l'Afrique du Sud est le pire crime contre l'humanité, que c'est à son propos seulement qu'il convient de réagir ainsi... En s'attaquant au principe helvétique juste et réaliste de l'universalité des relations économiques, profitables aux populations en définitive, les Eglises sont tombées dans l'écueil d'une action politique partisane, sans nuance et inutilement blessante." (17.9.1981).

Mais que sont alors les pires crimes contre l'humanité ? Les banques seraient-elles blessées ? De quoi, voyons ? De s'entendre dire que leurs profits, notamment dans le fructueux commerce de l'or, sont extraits du sang des mineurs noirs sud-africains ? Il faut le répéter : les mines d'or sud-africaines réalisent des profits qui représentent systématiquement presque le double du total des salaires versés, aux blancs et aux noirs ; en 1975 les profits ont représenté 194 o/o des salaires, et en 1978 les 170 o/o.

Or, selon les statistiques du gouvernement sud-africain, le salaire mensuel moyen d'un mineur noir était de 192 dollars au début 1980, alors que le minimum vital se situait à 345 dollars¹⁾. Pas étonnant lorsque l'on sait que les mineurs noirs sont soumis à un régime de semi-esclavage, de travail migratoire, en étant privés des droits syndicaux les plus élémentaires. Que l'on ne joue pas le grand air de la vertu outragée !

Quand la SBS défend l'Afrique du Sud

La meilleure preuve du soutien politique et moral accordé par les banques suisses au régime raciste nous est fournie par une réponse de la SBS, datée du 23 juillet 1981, à un client qui s'étonnait des liens bancaires avec l'Afrique du Sud. Admirez cette perle : "... en nous demandant de suspendre nos relations avec l'Afrique du Sud, on pratique exactement la même politique discriminatoire et d'apartheid à l'encontre de ce pays que celle qu'on lui reproche d'appliquer à ses ressortissants et que l'on entend combattre." (sic !). Quand, par contre, il s'agit de combattre les nationalisations françaises ne voit-on pas les grandes banques accourir au secours des bourgeois français, par des manipulations boursières et la création de "comités d'actionnaires". Ne voit-on pas les grandes banques prendre des mesures préparatoires de boycott à l'encontre des "discriminations" du gouvernement socialiste français ! Votre solidarité, Messieurs les banquiers, n'a qu'un seul critère, celui du profit.

Depuis le début de cette année, le Mouvement anti-apartheid de Suisse et l'Action place financière Suisse - Tiers Monde, regroupant divers mouvements "tiers-mondistes", mènent campagne contre l'appui accordé par les grandes banques suisses au régime raciste sud-africain. Cette campagne avait suscité, en mars dernier à Zurich, la tenue (sous les auspices du Centre contre l'Apartheid de l'ONU) d'une conférence internationale contre les prêts et relations bancaires avec l'Afrique du Sud (cf. La Brèche no 252 du 25.4.1981, "Un soutien fidèle du régime raciste").

Depuis, la campagne s'est développée plus concrètement, visant à obtenir des retraits de fonds auprès des grandes banques (cf. encart).

Suisse - Afrique du Sud :

LES BANQUES RIPOSTENT

AU CONSEIL

OECUMÉNIQUE

DES ÉGLISES (COE)



Oui, mais les investissements suisses aident le développement de l'Afrique du Sud...

Ce refrain connu des banques, plus subtil mais faux, est censé

justifier l'activité de l'impérialisme suisse dans le Tiers Monde.

Prenons un exemple récent, celui des travailleurs agricoles sud-africains. "Les 1,3 millions de travailleurs agricoles sud-africains ont subi une détérioration de leur

pouvoir d'achat et de leurs conditions de vie durant les 20 dernières années." (The Star - 12 septembre 1981). Leur salaire mensuel moyen s'élevait à environ 25 rands à 30 rands au début 1980, soit 50 à 60 francs suisses par mois ! De quel développement parle-t-on ? Autre exemple, les déplacements de populations. Afin de s'assurer du contrôle le plus total sur le marché du travail et la population noire, le gouvernement a procédé à des déplacements massifs. 2 millions de Noirs ont été déplacés des régions blanches vers les bantoustans. Comme les bantoustans sont surpeuplés, ceux qui ont été déplacés vivent dans des "camps concentrés", comme le dit pudiquement l'étude citée en note de Business International (page 196). Est-ce cela le développement ?

Les réactions des grandes banques montrent que le Mouvement Anti-Apartheid a visé juste. Il faut soutenir sa campagne. Ecrivons personnellement à chaque banque dont nous sommes clients, en demandant à nos sections syndicales d'en faire de même !

J. S.

1) "Apartheid and business - An analysis of the rapidly evolving challenge facing companies with investments in South Africa", Etude de Business International SA, page 59.

NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DE LA NAMIBIE DE LA NAMIBIE A ZURICH

Le 21 septembre, des représentants américains et sud-africains se sont rencontrés à Zurich pour discuter des modalités d'une négociation à propos de l'indépendance de la Namibie. La dernière négociation, en 1980, avait échoué en raison de l'intransigeance sud-africaine.

Les Sud-Africains cherchent à retarder au maximum l'échéance d'élections libres en Namibie, voire à les éviter. Il ne fait aucun doute, en effet, que les Sud-Africains veulent à tout prix éviter que la Namibie, une fois indépendante, soit gouvernée par la SWAPO, mouvement de libération représentant le peuple namibien, à cause du stimulant que cela donnerait aux luttes des masses noires sud-africaines. Or, la SWAPO gagnerait à coup sûr, et par une majorité écrasante, des élections libres.

C'est la raison pour laquelle les Sud-Africains s'appuient sur l'administration Reagan pour formuler des exigences supplémentaires, et donc faire traîner les choses, tout en poursuivant une politique de la terre brûlée sur les arrières de la SWAPO en Angola, espérant ainsi disposer du temps nécessaire pour mettre sur pied une équipe fantoche, capable de gagner des élections et le pouvoir dans une Namibie indépendante mais néo-coloniale. Une telle opération avait déjà raté au Zimbabwe, l'évêque Muzorewa n'ayant pas tenu plus d'une année face au Front patriotique de Robert Mugabe et de Joshua Nkomo.

Or, les fantoches sud-africains en Namibie sont très faibles. La DTA (Democratic Turnhalle Alliance) installée à Windhoek, capitale de la Namibie, depuis les élections frauduleuses de 1978, ne peut jouer ce rôle. Outre sa non-représentativité, elle ne dispose d'aucun pouvoir sur les rouages essentiels de l'Etat (armée, police et gouvernement) qui sont aux mains des Sud-Africains. Ensuite, l'Afrique du Sud dispose de moins de moyens de pression sur l'Angola qu'elle n'en avait à l'époque sur les Etats africains limitrophes du Zimbabwe, dits de "première ligne", et qui avaient joué un rôle pour faire aboutir les négociations sur l'indépendance. D'où l'importance de l'agression militaire contre l'Angola, et l'aide accordée au mouvement de guérilla angolais pro-impérialiste de Jonas Savimbi, l'UNITA, qui peuvent aboutir à un démembrement de l'Angola.

Ce n'est pas la moindre des responsabilités des Etats capitalistes occidentaux que de donner toujours plus de temps aux Sud-Africains pour poursuivre cette politique.

J. S.

A lire également sur ce thème, un article détaillé d'André Meylan, "Les bailleurs de fonds du régime raciste sud-africain", sur les rapports entre l'impérialisme suisse et l'Afrique du Sud, paru dans Inprecor no 109 du 28 septembre 1981.

CAMPAGNE CONTRE LES RELATIONS BANCAIRES SUISSE - AFRIQUE DU SUD

QUE FAIRE ?

Que ce soit avec notre argent, mais aussi avec celui d'institutions auxquelles nous participons (syndicats, paroisses, caisses de pensions, organisations, etc.), nous pouvons exercer une influence, comme cela s'est fait avec succès dans des pays comme les Etats-Unis, la Suède, la Hollande et la Grande-Bretagne.

- Interpeller les trois grandes banques pour leur demander quel rôle elles jouent en Afrique du Sud et quels engagements elles seraient disposées à prendre.

- Interpeller les autres banques (par exemple les banques cantonales) pour leur demander de cesser les quelques prêts auxquels elles participent.

- Retirer l'argent des trois grandes banques avec une lettre à la Direction pour l'annoncer.

- Annoncer publiquement les démarches entreprises et les mesures prises.

- Refuser de payer des factures sur les comptes des trois grandes banques avec lettre explicative à celui qui a envoyé la facture.

Des modèles de lettres ont été imprimés pour écrire aux banques. Toute démarche effectuée auprès d'une banque ainsi que la réponse de la banque doivent être communiquées au secrétariat de la campagne : Mouvement Anti-Apartheid de Suisse, 15 rue Lévrier, 1201 Genève.